Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Services de l'Etat en Dordogne
Direction départementale des territoires

RIVIERES ISLE Amont et AUVEZERE

Communes de ANTONNE ET TRIGONANT, BASSILLAC, CORGNAC SUR L'ISLE, COULAURES, CUBJAC, ESCOIRE, LE CHANGE, MAYAC, SARLIAC SUR L'ISLE, SAVIGNAC LES EGLISES, ST-JORY LASBLOUX ET ST-VINCENT SUR L'ISLE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

Pièce n°1

RAPPORT DE PRESENTATION

Approuvé par arrêté préfectoral le 27 décembre 2016

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....2

I - PREVENTION DES RISQUES ET PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS ..... … 3

II - BUT, PRINCIPE ET PROCEDURE D'UN PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION 6
Généralités 6
Procédure 7

III - LA ZONE EXPOSEE .....…….8
Périmètre du PPRI 8
Caractéristiques du bassin versant 9

IV - ELABORATION DES ETUDES ET CARTOGRAPHIE DE L'ALEA INONDATION ……...10
Recherche des informations historiques..... ..11
Détermination d'un aléa de référence 12

V - ANALYSE DES ENJEUX 28
Méthodologie 28
Présentation générale des enjeux 28
Synthèses des enjeux en zone inondable par commune 32

VI - ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE ZONAGE ET D'UN REGLEMENT 44
Les mesures de prévention 45

ANNEXE 1 : catalogue des laisses de crues
ANNEXE 2 : Localisation stations hydrométriques

Les mots et sigles
dont la signification est précisée dans le glossaire
*sont signalés par " * ".*

I - PREVENTION DES RISQUES ET PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

Le risque est souvent défini, comme étant le résultat du croisement de l'aléa et des enjeux. On a ainsi : **ALEA + ENJEUX = RISQUES**

L'aléa* est la manifestation d'un phénomène naturel (potentiellement dommageable) d'occurrence et d'intensité donnée.



Les enjeux* exposés correspondent à l'ensemble des personnes et des biens (enjeux humains, socio-économiques et/ou patrimoniaux) susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel.



Le risque* est la potentialité d'endommagement brutal, aléatoire et/ou massive suite à un événement naturel, dont les effets peuvent mettre en jeu des vies humaines et occasionner des dommages importants. On emploie donc le terme de « risque » uniquement si des enjeux (présents dans la zone) peuvent potentiellement être affectés par un aléa (dommages éventuels).



Le risque majeur* est caractérisé par une faible fréquence et un fort degré de gravité. Par leur nature ou leur intensité, ses effets dépassent les parades mises en œuvre par la société qui se trouve alors menacée.

Le département de la Dordogne possède un réseau hydrographique très dense qui s'étend sur environ 4 500 kilomètres. Environ 250 communes sont particulièrement inondables. Pour les cours d'eau principaux, les caractéristiques morphologiques du département, associées à l'influence du climat atlantique dominant, induisent principalement un type d'inondation dit "de plaine" (montée plus ou moins lente des eaux et vastes champs d'inondation). Cependant, des pluies d'intensité exceptionnelle sur des bassins versants de petits cours d'eau peuvent engendrer localement des crues rapides.

En matière de sécurité, face aux risques naturels et notamment celui de l'inondation, l'action de la collectivité prend deux formes principales : l'alerte et la prévention.

L'alerte, assurée par l'Etat, consiste à prévenir à temps la population et les responsables de la sécurité de l'arrivée d'une crue*.

Le système de prévision des crues Gironde-Adour-Dordogne (GAD) remplit cette fonction.

Le schéma est le suivant :

- Le service de prévision des crues (SPC), à l'aide d'un réseau de stations d'observation, détecte un dépassement de seuil et établit les prévisions d'évolution du niveau des eaux.

- la préfecture est alertée. Elle décide de la mise en alerte des maires et des services de secours.

- les maires, qui sont responsables de la sécurité sur le territoire de leur commune, sont alertés du danger. Ils préviennent les personnes menacées.

- pendant toute la durée de la crue, les hauteurs d'eau (toutes les heures) et les prévisions établies (plusieurs fois par jour) sont accessibles à tous les acteurs concernés (Etat, communes, services de secours,...) par l'intermédiaire des serveurs web local Infos Crues Gironde-Adour-Dordogne et national VIGICRUES.

- la fin de la crue est annoncée de façon similaire à la mise en alerte.

Le but de la prévision des crues est donc d'informer la population de l'imminence du risque de crue.

Pour limiter les effets des catastrophes, il est aussi nécessaire d'intervenir bien en amont des phénomènes naturels en limitant la vulnérabilité des biens et des personnes par la prévention.

La prévention* est une démarche fondamentale à moyen et long terme.

Outre son rôle fondamental de préservation des vies humaines, elle permet des économies très importantes en limitant les dégâts. En effet, une crue catastrophique a un coût considérable : endommagement* des biens privés et des infrastructures publiques, chômage technique, indemnisations, remises en état, coût des personnels et des matériels mobilisés... D'autre part, elle évite le traumatisme de la population (choc psychologique, évacuation, pertes d'objets personnels, difficultés d'indemnisation...).

La prévention consiste essentiellement à éviter d'exposer les biens et les personnes aux crues par la prise en compte du risque dans la vie locale et notamment dans l'utilisation et l'aménagement du territoire communal.

Les constructions d'ouvrages, digues ou bassins de rétention, en supposant que le contexte technique le permette, ne sont que des mesures complémentaires de protection locale qui ne peuvent en aucun cas éliminer le risque inondation.

La prévention est donc la seule attitude fiable à long terme, quels que soient les aléas climatiques ou l'évolution de la société et des implantations humaines.

En effet, selon un processus général, l'évolution de la société est caractérisée par plusieurs tendances : la croissance d'agglomérations souvent aux dépens des zones inondables, la dispersion de l'habitat et des activités économiques en périphérie urbaine sur ces mêmes zones, une mobilité accrue de la population, enfin l'oubli ou la méconnaissance des phénomènes naturels dans une société où la technique et les institutions sont supposées tout maîtriser.

Depuis une centaine d'années, cette évolution a contribué à augmenter notoirement le risque par une occupation non maîtrisée des zones inondables. D'une part, la présence d'installations humaines exposées augmente la vulnérabilité. D'autre part, la modification des champs d'expansion des crues, l'accélération du ruissellement contribuent à perturber l'équilibre hydraulique* des cours d'eau.

Face à ce constat, les plans de prévention des risques (PPR*) poursuivent deux objectifs principaux :

- constituer et diffuser une connaissance du risque afin que chaque personne concernée soit informée et responsabilisée.

- instituer une réglementation minimum mais durable afin de garantir les mesures de prévention. C'est pour cela que le P.P.R. institue des servitudes d'occupation du sol qui s'imposent à tous les documents d'urbanisme. D'ailleurs ce type de mesures existe déjà, soit de façon formelle dans les documents d'urbanisme, soit de façon informelle pratiquée par la population.

Le P.P.R. est donc le moyen d'afficher et de pérenniser la prévention.

II - BUT, PRINCIPE ET PROCEDURE D'UN PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

GÉNÉRALITÉS

Les plans de prévention des risques naturels prévisibles (P.P.R.) ont été institués par la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement .

La loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et celle du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile ont précisé certaines dispositions de ce dispositif.

La procédure d'élaboration et le contenu de ces plans sont fixés par le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995, modifié par le décret n°2005-3 du 4 janvier 2005.

Les textes législatifs sont aujourd'hui codifiés aux articles L. 562-1 à L. 562-9 du Code de l'Environnement.

Le mécanisme d'**indemnisation des victimes des catastrophes naturelles** prévu par la loi repose sur le principe de **solidarité nationale**. Les contrats d'assurance garantissent les assurés contre les effets des catastrophes naturelles* sur les biens et les activités, cette garantie étant couverte par une cotisation additionnelle à l'ensemble des contrats d'assurances dommages et à leurs extensions couvrant les pertes d'exploitation. En contrepartie, et pour la mise en œuvre de ces garanties, les assurés exposés à un risque* ont à respecter certaines règles de prévention fixées par les P.P.R.

Les P.P.R. poursuivent deux objectifs essentiels :

- d'une part **localiser, caractériser et prévoir les effets des risques naturels*** existants dans le souci notamment d'informer et de sensibiliser le public,
- d'autre part, **définir les mesures de prévention nécessaires**, de la réglementation de l'occupation et de l'utilisation des sols jusqu'à la prescription de travaux de prévention.

L'élaboration des P.P.R. est déconcentrée. C'est le préfet du département qui prescrit, rend public et approuve le P.P.R. après enquête publique et consultation des conseils municipaux concernés. C'est la direction départementale des territoires qui est chargée par le préfet de mettre en œuvre la procédure.

PROCÉDURE

Prescription d'établissement d'un P.P.R.

L'établissement du P.P.R. est prescrit par un arrêté préfectoral qui est notifié aux communes concernées.

Les PPR inondation de la vallée de l'Isle amont et de l'Auvézère ont été prescrits par arrêtés préfectoraux en date du 24 mars 2015.

Réalisation des études techniques (P.P.R. inondation)

Etude hydraulique

Recensement des informations sur les crues historiques

L'étude hydraulique* est un document de synthèse des événements marquants du passé où les différentes crues les plus représentatives sont recensées par enquête sur le terrain auprès des riverains et contact auprès des collectivités. On complète cette information par les obstacles particuliers à l'écoulement des eaux et les dommages connus.

Elaboration de la carte de l'aléa d'inondation

Elle a pour objet de préciser les niveaux d'aléa* reconnus en regard des phénomènes étudiés précédemment.

Ainsi, est déterminée et étudiée une crue au moins de période de retour centennale*. Cette crue est décrite par deux paramètres : hauteur d'eau et vitesse du courant. La carte du risque d'inondation*, par croisement de ces paramètres, est une représentation des caractères physiques du phénomène.

Définition des mesures de prévention

L'Etat détermine les principes de prévention et élabore le rapport de présentation, le plan de zonage et le règlement. Ces pièces, avec la carte de l'aléa inondation, forment le projet de PPR.

Publication et approbation du P.P.R.

-Le projet de P.P.R. est soumis par le préfet à une **enquête publique**.

-Le projet de P.P.R. est soumis également à **l'avis du conseil municipal et des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale compétents pour l'élaboration des documents d'urbanisme dont le territoire est couvert, en tout ou partie, par le plan** et éventuellement de la chambre d'agriculture et du centre régional de la propriété forestière pendant une durée de deux mois. Sans réponse, l'avis est réputé favorable.

-Le P.P.R. est éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et de l'avis des communes et organismes susvisés.

-**Le P.P.R. est approuvé** par arrêté préfectoral et **devient opposable** aux tiers dés sa publication.

-Le PPR et l'ensemble des documents relatifs à la procédure pour chaque commune **sont tenus à la disposition du public à la préfecture et à la mairie.**

Le PPR vaut servitude d'utilité publique et, à ce titre, il doit être annexé aux documents d'urbanisme.

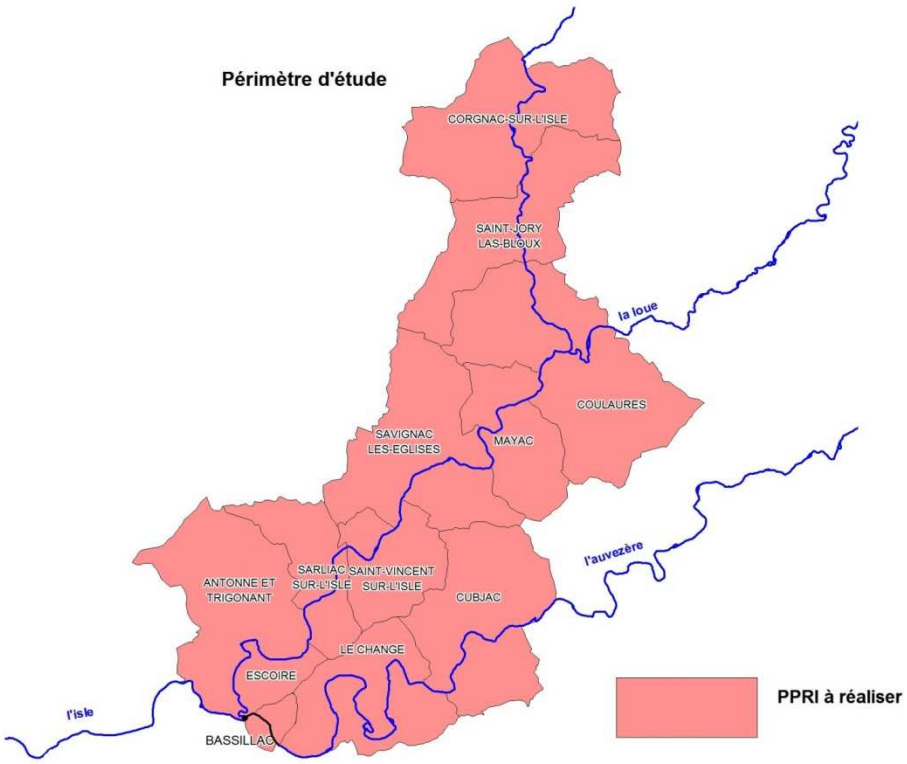
III - LA ZONE EXPOSEE

PÉRIMÈTRE DU PPRI

Le Plan de Prévention du Risque d'Inondation porte sur 12 communes de la vallée de l'Isle amont et de l'Auvézère sur le secteur entre Corgnac sur l'Isle et Antonne et Trigonant pour la rivière Isle et entre Cubjac et Bassillac pour la rivière Auvézère, à savoir:

ANTONNE ET TRIGONANT	LE CHANGE
BASSILLAC	MAYAC
CORGNAC SUR L'ISLE	SARLIAC SUR L'ISLE
COULAURES	SAVIGNAC LES EGLISES
CUBJAC	ST- JORY LASBLOUX
ESCOIRE	ST- VINCENT SUR L'ISLE

Le secteur étudié sur les rivières Isle amont et Auvézère représente un linéaire de 68 km environ.



CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE EXPOSEE

La zone d'étude s'étend :

- le long de la rivière Isle entre Corgnac-sur-l'Isle en amont et Antonne et Trigonant en aval ; ce linéaire a été découpé en trois secteurs relativement différents en terme d'hydrologie :

  - l'Isle amont qui va de l'amont de Corgnac à la confluence avec la Loue (14 km),

  - l'Isle médian qui va de l'aval de la confluence avec la Loue à l'amont de la confluence avec l'Auvézère (24 km),

  - l'Isle aval qui s'étend de l'aval de la confluence avec l'Auvézère au pont de Charriéras (3,5 km)

- le long de la rivière la Loue de l'amont de la commune de Coulaures à la confluence avec l'Isle sur cette même commune (3,5 km),

- le long de la rivière Auvézère entre l'amont de la commune de Cubjac à la confluence avec l'Isle (23 km).

Sur l'ensemble de ce linéaire, l'occupation des sols est essentiellement rurale (constituée de prés et de champs) mais l'on peut noter la présence en fond de vallée inondable des bourgs des communes de Coulaures, Corgnac-sur-l'Isle (pour partie), Savignac-les-Eglises (pour partie), Sarliac-sur-l'Isle et Cubjac (pour partie).

Les vallées étudiées présentent sur certaines parties de forts méandres (exemple commune de Le Change) mais on peut également noter sur l'ensemble du linéaire que le lit mineur de ces rivières méandre à l'intérieur de la vallée. Ces phénomènes sont dus aux faibles pentes des rivières sur la zone en fonction de l'hydraulicité de celles-ci.

IV - ELABORATION DES ETUDES ET CARTOGRAPHIE DE L'ALEA INONDATION

PRÉSENTATION DU BASSIN VERSANT

La rivière l'**Isle** prend sa source sur le territoire de la commune de Janailhac dans le département de la Haute-Vienne (région du Limousin à 22 km de Limoges) à 390 m NGF d'altitude environ, entre les hameaux de l'Isle et de Chamessouze.
Après un parcours de 235 km à travers les départements de la Haute-Vienne, de la Dordogne, puis de la Gironde, elle se jette dans la rivière Dordogne à Libourne à une altitude voisine du zéro NGF (zone soumise à la marée océanique remontant l'estuaire de la Gironde).

La rivière **Auvézère** prend sa source vers 420 mètres d'altitude sur la commune de Saint-Germain-les-Belles (lieu-dit le Camp de César- extrême sud de la commune) dans le département de la Haute-Vienne (87). Elle entre aussitôt en Corrèze (19) puis, après avoir traversé Ségur-le-Château, en Dordogne ou, après un parcours de 112 km, elle conflue avec l'Isle à une altitude de 95 m NGF environ au niveau des communes de Bassillac et d'Escoire. A noter que, sur la commune de Cubjac, une partie des eaux de l'Auvézère disparaît au gouffre du Moulin des Soucis pour rejoindre l'Isle, par un siphon très profond, à Saint-Vincent-sur-l'Isle au Saut du Brame (donnant naissance au ruisseau des soucis) en aval rive gauche du pont de Faugéras; cette alimentation ne présente pas des débits significatifs en regard des débits des crues de ces 2 rivières et donc cette particularité ne sera pas prise en compte dans le cadre des analyses hydrologiques.

La rivière **La Loue** prend sa source vers 420 mètres d'altitude, au lieu-dit Gabillou au nord de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche (département de la Haute-Vienne) et, après un parcours de 51 km, se jette dans l'Isle sur le territoire de la commune de Coulaures et à une altitude de 120 m NGF environ.

Ces trois rivières, qui constituent les cours d'eau principaux de l'étude, présentent chacun un régime hydrologique de type « pluvial pur », avec une saison de hautes eaux entre octobre/novembre et février, et une période de basses eaux (étiages) entre juillet et septembre/octobre.

RECHERCHE DES INFORMATIONS HISTORIQUES

Les trois rivières ont connu des crues historiques, qui ont eu notamment des conséquences humaines et matérielles dans les basses vallées. Parmi les crues les plus récentes, dont il peut être retrouvé des traces dans les archives ou parmi les riverains de ces rivières, la crue de décembre 1944 est celle qui a le plus marqué les esprits depuis plus de 150 ans le long des rivières Isle et Auvézère. Plus récemment, les crues marquantes qui sont restées dans les mémoires sont celles des années 1981, 2008 et 1993 et cette dernière crue a été encore plus marquée dans la vallée de la Loue où elle a dépassée celle de 1944 sur les communes traversées et notamment sur la partie amont de son bassin.

Grâce aux investigations détaillées de terrain menées dans le cadre de l'étude et aux informations fournies par les municipalités ou les riverains, il a été élaboré des fiches présentant les laisses de crues répertoriées. Celles-ci identifient la consistance et l'emplacement des informations répertoriées Elles font l'objet de l'annexe 1 du présent document avec le plan de situation qui les localise.

Les trois crues de 1944, 1993 et 2008 sont bien documentées et caractérisées avec des relevés tout au long du linéaire d'étude. Ces trois événements remarquables ont été utilisés pour caler le modèle.

DETERMINATION D'UN ALEA DE REFERENCE

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le contexte législatif et réglementaire relatif à la prévention des inondations impose de retenir comme crue de référence dans l'élaboration des Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) **la plus haute crue connue, mais il faut que celle-ci soit au moins d'une période de retour centennal. Si cela n'est pas le cas, cette dernière crue théorique doit être retenue.**

CARACTÉRISTIQUES DES BASSINS VERSANTS CONCERNÉS

Les différents bassins versants présents sur la zone d'étude présentent les caractéristiques suivantes :

- L'Isle en amont de la commune de Corgnac présente un bassin versant de 410 km^2 avec une occupation essentiellement en forêts et pâturages et un lit mineur d'un linéaire de 40 km environ s'écoulant parfois dans des gorges comme immédiatement en amont de Corgnac,

- L'Isle à l'amont immédiat de sa confluence avec la Loue présente un bassin versant de l'ordre de 500 km^2,

- La Loue à sa confluence avec l'Isle présente un bassin versant de 275 km^2 environ (et de 265 km^2 à peu près à l'amont de la commune de Coulaures),

- L' Isle en amont de la confluence avec l'Auvézère présente un bassin versant de 930 km^2 environ,

- L' Auvézère en amont de la commune de Cubjac présente un bassin versant de 800 km^2 avec une occupation essentiellement en forêts et pâturages et un lit mineur d'un linéaire de 55 km environ s'écoulant également avec de forts méandres dans sa partie aval (amont de Cubjac),

- L' Auvézère en amont de sa confluence avec l'Isle présente un bassin versant de 900 km^2 ; ce bassin versant est donc d'une superficie très proche de celle de l'Isle,

- L'Isle au pont de Charrieras présente ensuite une superficie de 1 860 km^2 et de 2 123 km^2 à la station du centre de Périgueux.

Données disponibles issues d'études antérieures

Les études à disposition permettant de définir l'hydrologie* des cours d'eau dans ce secteur ont été recensées.

Etude Hydraulique pour le plan d'exposition au risque inondation (PERI) de l'agglomération de Périgueux (DDE24)	Sogreah, 1989
Détermination des lois hauteurs/débits aux stations hydrométriques du bassin de l'Isle (SPC24)	Sogreah, 1989
Détermination des débits extrêmes aux stations hydrométriques du bassin de la Dordogne (SPC24)	Sogreah, 1990
Définition des zones inondables par l'Isle et l'Auvézère sur la commune de Bassillac (DDE24)	Sogreah Praud 2000

Débits de référence pour l'étude PER

PÉRIODE DE RETOUR (ANNÉES)	LIMITE INFÉRIEURE DE L'INTERVALLE DE CONFIANCE À 70% (M3/S)	VALEUR CENTRALE DE L'INTERVALLE DE CONFIANCE À 70% (M3/S)	LIMITE SUPÉRIEURE DE L'INTERVALLE DE CONFIANCE À 70% (M3/S)
2	229.8	243.1	263.8
5	321.6	344.6	376.5
10	379.7	411.8	545.7
100	559.8	622.3	699.6

L'étude sur la détermination des lois hauteurs débits à toutes les stations n'amène pas d'informations sur des débits de référence mais l'analyse de l'écoulement en chacun de ces points de mesure ainsi que des informations altimétriques sur des crues historiques ont permis de proposer des débits de ces crues anciennes ; ainsi, pour les stations concernées, les informations sont les suivantes pour la crue de 1944:

- station de Corgnac-sur-l'Isle (BV=432km^2), la crue est estimée à 210m^3/s,
- station de Mayac - pont CD4 (BV=800km^2), la crue est estimée à 310m^3/s,
- station de Mayac - téléphérique (BV=800km^2), la crue est estimée à 310m^3/s,
- station d'Escoire (BV=906km^2), la crue est estimée à 340m^3/s,
- station de Charriéras (BV=1863km^2), la crue est estimée à 625m^3/s,
- station de Périgueux (BV=2 123km^2), la crue est estimée à 630m^3/s,

- station d'Excideuil sur la Loue (BV=212km^2), la crue est estimée à 108m^3/s,

- station de Cubas sur l'Auvézère (BV=586km^2), la crue est estimée à 165m^3/s mais cette valeur a été ensuite reprise en fonction de nouvelles données sur la cote réelle présentée à l'échelle et son débit final estimé (avec la même loi hauteur/débit), à 194m^3/s.

- station d'Aubarède (Le Change) sur l'Auvézère (BV=884km^2), la crue est estimée à 340m^3/s.

Ainsi, pour les stations intéressant la zone d'étude, les résultats sont les suivants:

RIVIÈRE	STATION	NOMBRE D'ANNEES DE MESURES	DÉBIT	VALEUR MINIMALE (INTERVALLE DE CONFIANCE À 70%)	VALEUR CENTRALE	VALEUR MAXIMAL (INTERVALLE DE CONFIANCE À 70%)
Loue	Excideuil (BV=212 km^2)	90	décennal	76	80	86
			centennal	117	127	137
Auvézère	Cubas (BV=586 km^2)	90	décennal	132	138	144
			centennal	172	180	189
Isle	Corgnac (BV=432 km^2)	90	décennal	108	115	123
			centennal	163	175	189
Isle	Périgueux (BV=2123 km^2)	49	décennal	383	412	450
			centennal	566	622	691

En comparant les débits de la crue de 1944 en ces stations et ces valeurs statistiques, il était possible d'estimer la crue 1944 comme centennale à Périgueux et supérieure à centennale sur l'Isle et l'Auvézère en amont de Périgueux; par contre, cette crue semble présenter plutôt une période de retour de 40 ans environ sur la Loue.

Données disponibles issues de la banque hydro

Les données hydrométriques disponibles sur le bassin versant et aux alentours, par interrogation de la banque Hydro (banque de données sur l'hydrologie gérée par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer) sont recensées dans le tableau ci-après:

	STATIONS								
	L'ISLE À CORGNAC-SUR-L'ISLE	L'ISLE À MAYAC	L'ISLE À ESCOIRE	L'ISLE À BASSILLAC	L'ISLE À PÉRIGUEUX	L'AUVÉZÈRE À CHERVEIX-CUBAS	L'AUVÉZÈRE À TOURTOIRAC	L'AUVÉZÈRE À AUBARÈDE (LE CHANGE)	LA LOUE À ST-MEDARD D"EXCIDEUIL
SUPERFICIE GÉRÉE EN KM²	432	800	906	1 863	2 123	586	663	884	198
NOMBRE D'ANNÉES DE MESURES	65	18	21	52	64	48	49	35	35
DÉBIT BIENNAL EN M³/S	70.8	115	155	241	240	89.9	94.7	109	109
DÉBIT DÉCENNAL EN M³/S	121	189	220	380	390	144	153	174	174
DÉBIT VICENNAL EN M³/S	140	217	245	434	450	165	175	199	199
DÉBIT CINQUAN TENNAL EN M³/S	165	-	277	503	530	192	204	231	231
DÉBIT CENTENNAL EN M³/S	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DEBIT DE LA PLUS HAUTE CRUE CONNUE EN M³/S	22 sept 1993 164	19 janv 1998 225	22 sept 1993 245	23 sept 1993 460	23 sept 1993 447	22 sept 1993 148	4 février 1998 168	7 janv 1982 182	22 sept 1993 208

Valeurs retenues

Après synthèse de l'ensemble des données disponibles, les principales valeurs suivantes ont été retenues pour l'étude en cours sur les 3 rivières.

Comme aucune donnée nouvelle ne permet de modifier significativement les analyses statistiques réalisées en 1989 avec un nombre de valeurs important, il est considéré que les valeurs des crues décennales et centennales identifiées sur le tableau de 1989 restent encore valides.

RIVIÈRE	STATION	NOMBRE D'ANNÉES DE MESURES	DÉBIT	VALEUR MINIMALE (INTERVALLE DE CONFIANCE À 70%)	VALEUR CENTRALE	VALEUR MAXIMAL (INTERVALLE DE CONFIANCE À 70%)
Loue	Excideuil (BV=212 km^2)	90	décennal	76	80	86
			centennal	117	127	137
Auvézère	Cubas (BV=586 km^2)	90	décennal	132	138	144
			centennal	172	180	189
Isle	Corgnac (BV=432 km^2)	90	décennal	108	115	123
			centennal	163	175	189
Isle	Périgueux (BV=2123 km^2)	49	décennal	383	412	450
			centennal	566	622	691

Par ailleurs, la crue de 1944 (plus haute crue historique bien connue sur l'Isle), et en raison de ces débits estimés (210 m^3/s à Corgnac et 630 m^3/s à Périgueux) présente bien une période de retour à minima égale à 100 ans (voire plus en amont) ; **sur la rivière Isle dans le secteur du PPR, la crue de 1944 peut donc être considérée comme la crue de référence du PPR.**

Sur l'Auvézère, le débit de la crue de 1944 est estimé à 194 m^3/s à Cubas et cette crue présente donc également une période de retour de plus de 100 ans ; **sur la rivière Auvézère dans le secteur du PPR, la crue de 1944 peut donc être considérée comme la crue de référence du PPR.**

Par contre, sur la Loue à Excideuil, la crue de 1944 ne présente un débit estimé que de 108 m^3/s et donc une période de retour inférieure à 100 ans (débit de 127 m^3/s) ; par contre, sur cette rivière, la crue de 1993 a été générée par un débit estimé par le banque Hydro à 208 m^3/s (mais qui semblerait plutôt se situer à une valeur de 160 m^3/s). Ce débit de 160 m^3/s en fait donc une crue ayant présenté une période de retour de plus de 100 ans ; **sur la rivière Loue, la crue de 1993 peut donc être considérée comme la crue de référence du PPR.**

RÉALISATION DE LA TOPOGRAPHIE

Un important travail de levé topographique a été réalisé afin de caractériser finement le lit mineur et le lit majeur des 3 rivières dans le secteur d'étude et de préciser par la suite les limites de l'aléa.

Compte tenu du manque de données disponibles sur le secteur d'étude, une acquisition topographique homogène sur l'ensemble du linéaire d'étude a été réalisée par acquisition LIDAR sur l'ensemble du lit majeur.

Levé topographique d'ensemble du lit majeur

Dans le cadre de cette mission et afin de caractériser très précisément le lit majeur des 3 rivières, un levé topographique (levé par la méthode LIDAR) a été réalisé sur l'ensemble de la zone d'étude.

L'objectif de ce levé est d'obtenir un modèle altimétrique de haute résolution de la zone inondable.

La réalisation du levé altimétrique par laser aéroporté a été effectuée, par la société FIT Conseil, qui a été chargée de l'acquisition des données, de leur traitement, de leur filtrage et de la restitution sous forme de semis de points bruts ou traités.

La société FIT est une société de production de données topographiques et cartographiques à partir d'acquisitions aériennes numériques, en particulier photographies aériennes et laser aéroporté (LiDAR).

Les paragraphes suivants permettent de décrire et de présenter l'ensemble du travail effectué et restitué au final.

Présentation de la méthode d'acquisition par laser

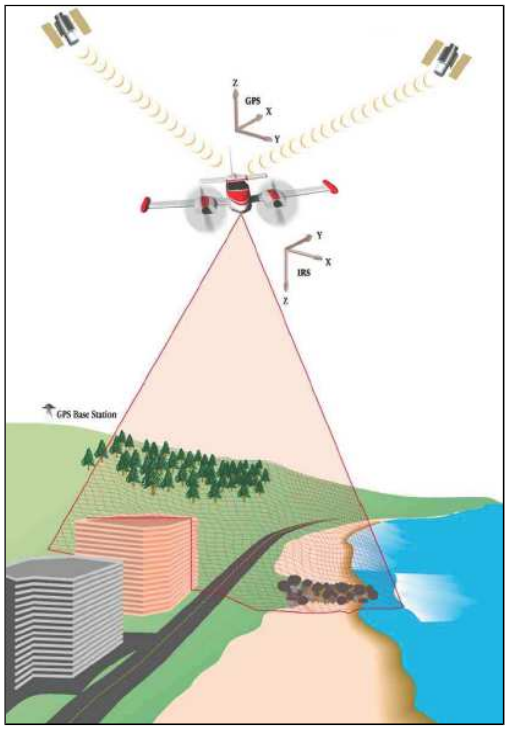
L'objectif de ce levé est d'obtenir un modèle altimétrique de haute résolution de la zone inondable des 3 rivières sur l'ensemble de la zone d'étude.

Le LiDAR, ou laser aéroporté, permet d'obtenir par mesure directe un semis de points XYZ :

- continu sous la végétation (avec cependant une diminution de la densité en fonction de l'importance de la couverture végétale),

- dense (de 1 point par 4 mètres carrés à 20 points au mètre carré),

- précis (de 40 cm à 5 cm en altimétrie et de 1,5 m à 5 cm en planimétrie selon la hauteur du vol réalisé ; notons que pour notre étude, les précisions sont de +/- 15 cm en altimétrie et de +/- 10 cm en planimétrie).



Un système LiDAR est composé de trois éléments principaux :

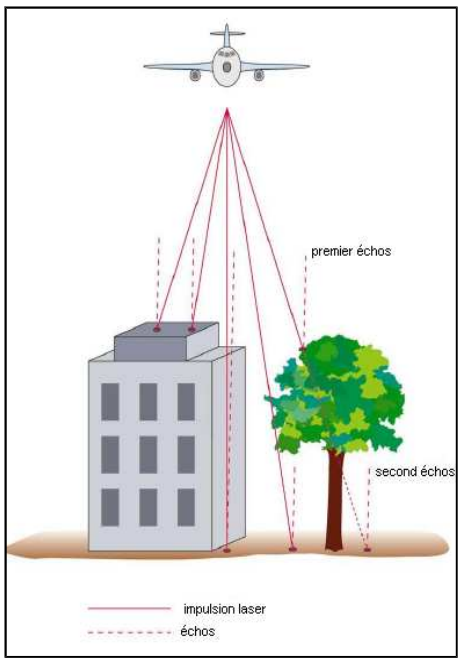
- un scanner laser, capteur actif, qui balaye le sol grâce à un miroir oscillant et émet 50 à 100 000 impulsions laser par seconde,

- un GPS, qui mesure la position de l'aéronef de 1 à 10 fois par seconde,

- une centrale inertielle (IMU), qui permet de calculer l'orientation du scanner laser ainsi que sa position précise à raison de 200 fois par seconde.

Le scanner laser est monté dans un avion et émet donc des impulsions lumineuses dans le proche infrarouge en direction du sol. Un miroir pivotant est monté devant le laser et permet de balayer l'espace de gauche à droite dans la limite d'un angle fixé.

Le signal laser arrive au sol sous forme d'une tâche occupant une certaine surface, il peut alors n'être réfléchi que par morceaux : une partie est réfléchie par un objet en sursol, et l'autre atteint le sol pour s'y réfléchir. Ces deux signaux sont appelés « 1er écho » et « dernier écho ».



Pour chaque impulsion laser émise par le scanner, le premier écho, le dernier écho et plusieurs échos intermédiaires sont enregistrés. L'intensité de chacun de ces échos est également enregistrée et permet de générer une image en pseudo-infrarouge utilisable pour l'interprétation du terrain.

Ainsi l'altitude et les coordonnées du point au sol peuvent être calculées en connaissant :

- la position précise de l'avion (GPS et plate-forme inertielle),

- son orientation et sa trajectoire,

- son angle de scan,

-les paramètres de calibration du scanner.

Le vol et l'acquisition des données doivent cependant être réalisés dans les conditions suivantes pour obtenir le meilleur résultat :

- conditions météorologiques favorables,

  - pas de nuages à une hauteur inférieure à la hauteur de vol (échos retour),

  - pas de vent fort (stabilité de l'avion, suivi des axes de vol, pas de dérive),

  - pas de pluie en cours ou récente (échos retour et moins bonne réflexion des points lasers au sol),

- hors période de végétation et conditions hydrologiques de basses eaux.

Précision du levé

La réalisation du levé altimétrique par laser aéroporté a été effectuée par la société FIT Conseil. La précision des points calculés est la suivante (précision fournie par le prestataire): précision altimétrique (Z) : +/- 15 cm, précision planimétrique (X,Y) : +/- 10 cm. A noter que la densité moyenne de points laser par bande est de 1 point/m².

Modèle numérique de terrain

L'ensemble du levé réalisé a permis l'acquisition d'un semis de points (un point tous les mètres) très dense fournissant un modèle numérique de terrain[1].

Le semis de point « MNT » restitué sur l'ensemble de la zone d'étude comprend uniquement les éléments modelant le terrain naturel : terrain naturel « nu », terrain naturel sous végétation, ouvrages modelant le terrain naturel (digues, remblais, déblais, rampes d'accès des ponts…) hors les artefacts liés à la végétation (arbres isolés…), les zones bâties et les surfaces en eaux (lit mineur, gravière…).

La création du semis de points « MNT » consiste à filtrer les derniers échos afin de ne conserver que ceux qui appartiennent effectivement au sol. Ce filtrage a été réalisé par la société FIT Conseil avec le logiciel TerraSolid.

Les artefacts sont supprimés de manière semi-automatique, avec des outils détectant les points ou groupes de points bas, les points ou groupes de points en l'air, les points ou groupes de points isolés. D'autres outils de classification par hauteur au sol sont également utilisés pour détecter ou supprimer les artefacts.

Un contrôle manuel est ensuite réalisé pour identifier d'éventuelles erreurs.

Ce semis de points ainsi réalisé a été fourni au format ASCII (X,Y,Z). Les données ont d'autre part été livrées selon les caractéristiques suivantes :

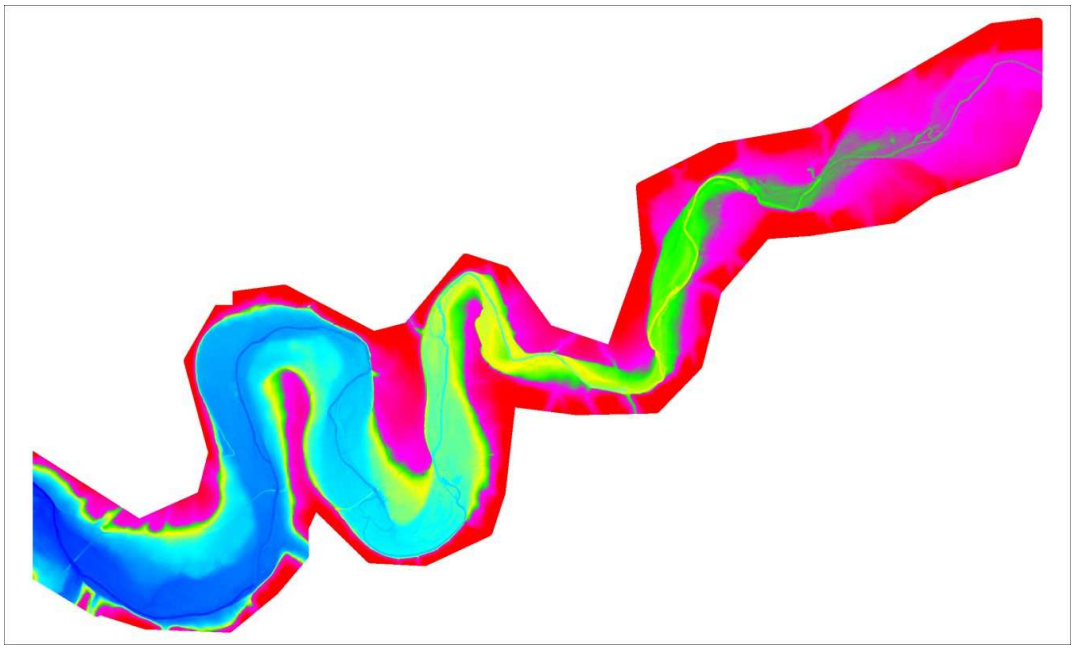
- dalles de 2 x 2 km,
- projection : Lambert 93,
- système de référence altimétrique : IGN69.

La densité finale de ce levé brut est par conséquent très importante et les fichiers constitués par dalles, très lourds en taille informatique, sont donc très difficiles à exploiter.

[1] Modèle numérique de terrain (MNT) : ensemble discret de valeurs numériques qui modélise le relief d'une zone géographique et qui permet de le représenter.

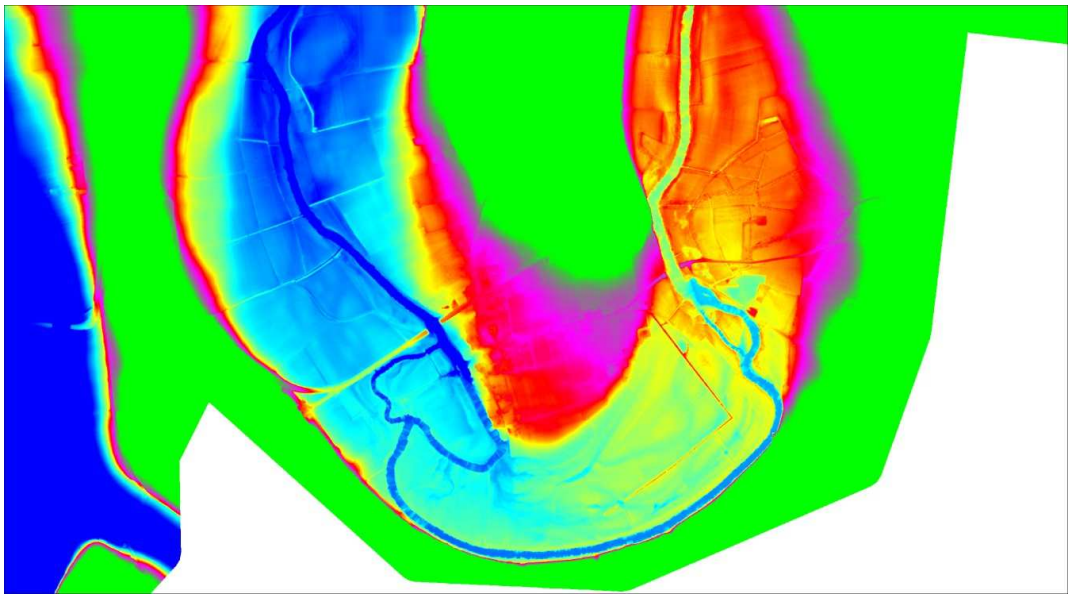
Exploitation du MNT

À partir de ce levé brut, il a donc été dans un second temps constitué un fichier traité sous le logiciel MapInfo, permettant notamment de se rendre compte de la finesse du relevé qui fait ressortir les éléments structurant de la zone en regard de l'inondation.



Totalité du rendu « MNT » de l'Auvézère

Rendu au niveau de le Change (ci-dessous)



La figure montre la finesse du levé topographique réalisé. Les principaux éléments ressortent en effet tel que : les routes et ronds-points, les routes en déblais/remblais, le lit mineur des cours d'eau, les coteaux.

Les données du MNT serviront notamment pour la cartographie des zones inondables dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention du Risque inondation, mais serviront également pour extraire le niveau d'eau du lit mineur lors du passage de l'avion, et ainsi de pouvoir constituer un profil en long précis pour exploitation ultérieure. En effet, le logiciel permet de réaliser et d'extraire des profils en travers de toute zone.

Levé topographique d'ensemble du lit mineur

Parallèlement à l'acquisition d'un semis de point sur l'ensemble du lit majeur de la zone d'étude et afin de caractériser finement le lit mineur et l'ensemble des ouvrages présents sur le linéaire d'étude, un important travail de relevé topographique terrestre a été réalisé.

Ces levés permettent ainsi de décrire l'ensemble des éléments du lit mineur qui n'ont pas été pris en compte dans le levé par laser aéroporté , à savoir :

- des profils bathymétriques du lit mineur,

- la section hydraulique et les caractéristiques de l'ensemble des ouvrages particuliers présents sur les cours d'eau du secteur d'étude.

D'autre part, les laisses de crue présentées précédemment ont été relevées en termes d'altimétrie dans le cadre de cette mission (altimétries reportées sur les fiches en annexe).

Le positionnement des travaux à engager a été réalisé après la visite de terrain, en ayant pour but une connaissance altimétrique globale apte à alimenter le modèle mathématique à élaborer dans le cadre de la connaissance de l'aléa et complémentaire aux levés réalisés dans le lit majeur.

Au total, les levés terrestres correspondent à :

- 35 profils en travers répartis sur l'ensemble du linéaire du cours d'eau,

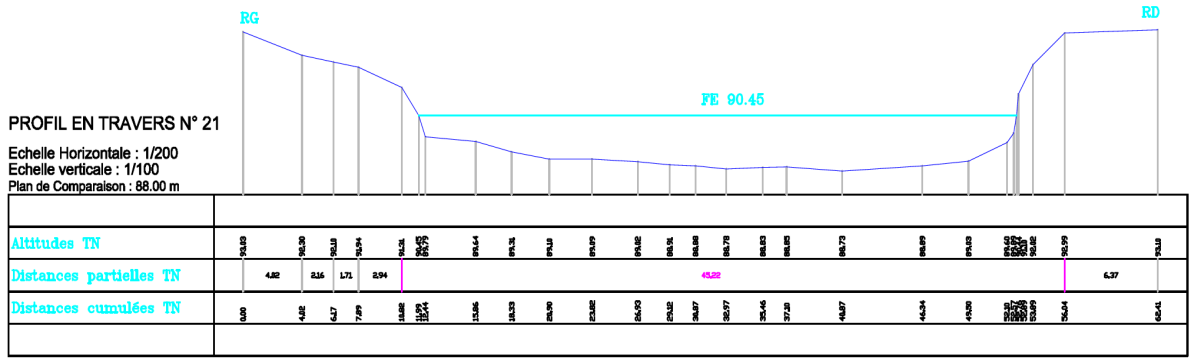
- 23 sections hydrauliques d'ouvrages de franchissements.

Par ailleurs, il a également été relevé le fil d'eau amont et aval des 25 seuils présents sur ce linéaire afin d'appréhender la hauteur de chute générée par chaque ouvrage à l'étiage.

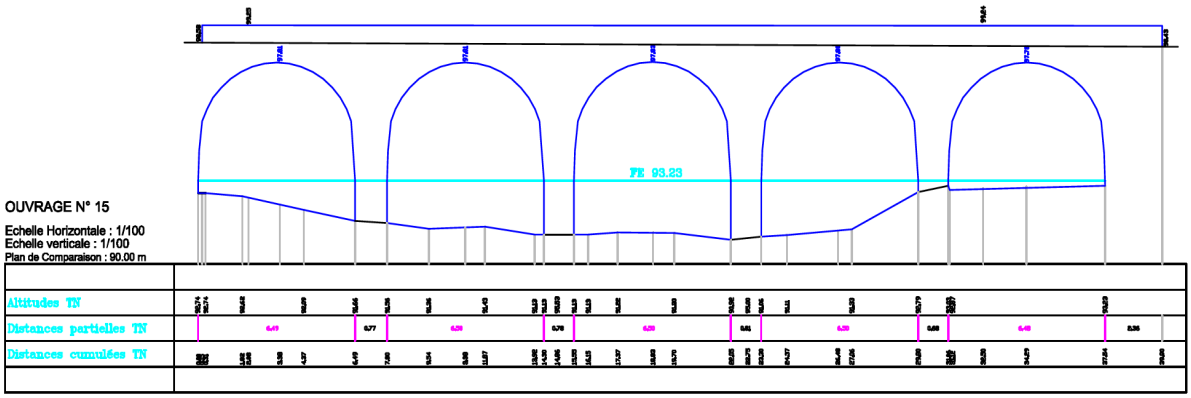
La figure suivante présente la précision du rendu et les éléments recueillis : précision centimétrique et pour chaque profil bathymétrique : nivellement du fond, sommet des berges, niveau d'eau lors du levé, indication des berges rive gauche et rive droite.

Pour chaque ouvrage et point singulier : nivellement du radier, nivellement du tablier, schéma présentant les caractéristiques de l'ouvrage, niveau d'eau lors du levé, indication des berges rive gauche et rive droite.

Ces levés ne présentent que les caractéristiques du lit mineur. Selon la nécessité de représentation du lit majeur, il sera possible d'extraire tout profil en travers du lit majeur du levé réalisé par la méthode Lidar.



Exemple de profil en travers relevé (aval confluence Isle/Auvézère)



Exemple de profil d'ouvrage relevé (Pont d'Escoire)

DÉTERMINATION DU PROFIL EN LONG DE LA CRUE DE RÉFÉRENCE SUR LES 3 RIVIERES

CARACTÉRISATION DU MODÈLE

Afin de définir précisément l'aléa se produisant pour l'événement de référence déterminé, une modélisation mathématique unidimensionnelle des écoulements des 3 rivières a été mise en œuvre à l'aide du logiciel HEC-RAS sur le secteur d'étude.

Le modèle réalisé a été construit sur la base des levés topographiques et bathymétriques réalisés dans le cadre de cette étude et présentés au chapitre précédent.

La construction du modèle a été précédée d'une reconnaissance poussée du secteur d'étude de manière à identifier l'ensemble des éléments structurants pouvant avoir un rôle sur le comportement hydraulique des écoulements, tels que : les ouvrages de section pouvant limiter les écoulements, les digues, les routes en remblai, les bâtiments jouant un rôle d'obstacle aux écoulements…

Une fois identifiés, ces éléments sont intégrés dans le modèle mis en œuvre. Les lits mineur et majeur des cours d'eau sont décrits sous forme de profils en travers afin de représenter correctement la section hydraulique offerte aux écoulements. Les rétrécissements et élargissements du lit mineur sont ainsi parfaitement intégrés dans le modèle mis en œuvre.

Emprise du modèle

Afin de définir de manière précise la ligne d'eau, la zone inondable ainsi que l'intensité de l'aléa de chacune des 3 rivières dans le cadre de cette étude, une modélisation de la vallée a été engagée sur l'ensemble de son linéaire couvrant les 12 communes de la zone d'étude.

L'emprise du modèle couvre ainsi 68 km de rivières.

Le modèle élaboré a été construit pour prendre en compte l'état actuel de la vallée, à partir de 58 profils en travers établis selon les données topographiques. Il prend en compte les 23 ouvrages de franchissements présents sur ce linéaire ainsi que la description des 23 seuils (petits barrages) présents au fil de l'eau.

Toutefois, afin d'accentuer encore la précision des calculs, et lors de l'exploitation du modèle, il a été réalisé des profils interpolés tous les 200 m sur l'Isle, tous les 150 m sur l'Auvézère et tous les 50 m sur la Loue.

Imposition des conditions hydrologiques aux limites

Les hypothèses sur les conditions aux limites des modèles nécessaires à son exploitation sont les suivantes :

- ✓ l'introduction du débit sur la limite amont du modèle pour les 3 rivières,
- ✓ le niveau d'eau est imposé sur la limite aval du modèle comme un niveau d'eau horizontal sur toute la section de la rivière et du lit majeur inondé ; ce dernier est déterminé par une loi hauteur/débit calculée par une loi d'écoulement normale calée sur une laisse de crue de 1944 en ce point mais qui peut avoir une certaine imprécision ; toutefois, cette limite est prise suffisamment loin en aval de la zone aval de la commune d' Antonne-et-Trigonant pour ne pas être une source d'imprécision sur le secteur d'étude du PPR,
- ✓ de même, la condition amont est placée suffisamment loin de la zone d'intérêt de l'étude pour que les résultats ne soient pas influencés par les instabilités éventuellement introduites par celle-ci.

A noter que, sur ce linéaire, il a été introduit des débits intermédiaires prenant en compte l'apport des affluents. Des débits supplémentaires sont rajoutés dès lors que la superficie du bassin versant augmente de 10 à 20 %.

Exploitation du modèle

Calage du modèle : généralités

Afin de s'assurer d'une bonne représentation du modèle mathématique créé, le modèle est testé et calé pour les débits des crues historiques afin de représenter correctement ces événements hydrologiques passés (crues de 1944, de 1993 et de 2008). La phase de calage d'un modèle consiste en un réglage des différents paramètres du modèle, et plus spécialement ceux des coefficients de rugosité des sols (coefficient de Strickler) et des coefficients de débits au niveau des ouvrages hydrauliques.

En fonction de l'occupation des sols déterminée à partir de l'enquête de terrain et de l'analyse des photographies aériennes, un coefficient de rugosité a été affecté sur chaque profil par secteur homogène (lit majeur, lit mineur, ripisylve, secteur urbanisé, secteur rural…). La rugosité exprime en effet l'état de surface d'un terrain. Ainsi, un secteur fortement végétalisé présente une rugosité importante et les écoulements y sont freinés. A contrario, le lit d'un cours d'eau constitué de sédiments fins présente une rugosité faible, ce qui favorise les écoulements.

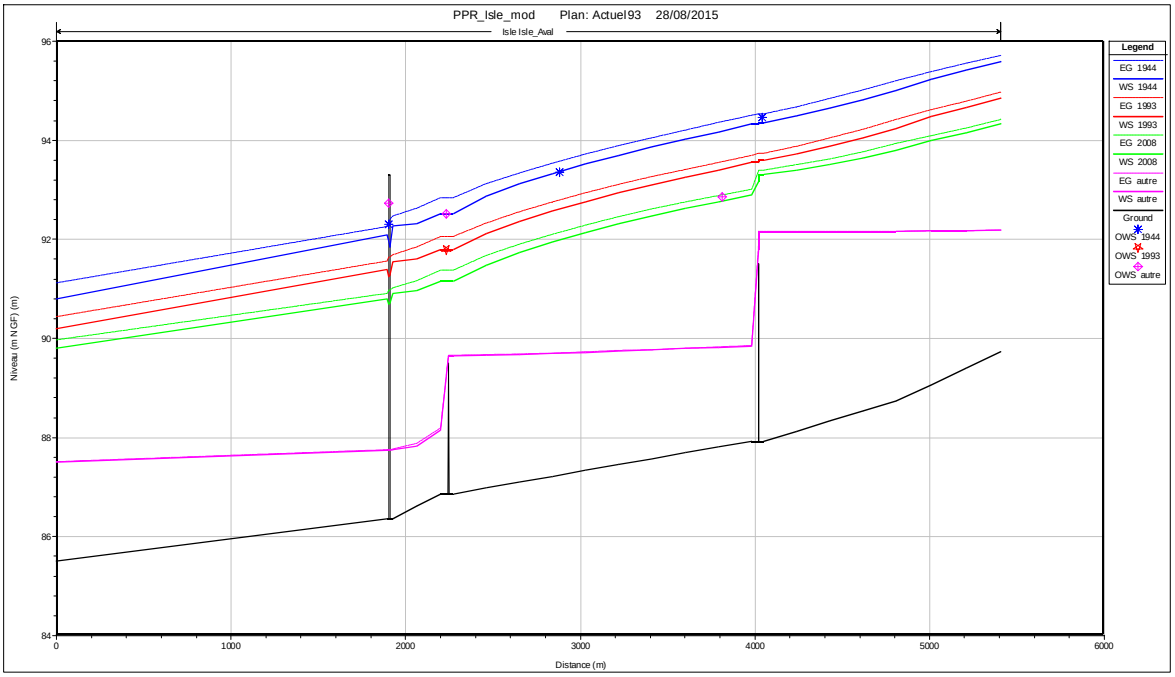
Le modèle permet ensuite de représenter un événement hydrologique passé. Les coefficients de rugosité sont alors ajustés afin de représenter correctement, à l'aide du modèle, les laisses de crues cohérentes recensées sur le cours d'eau concerné.

L'objectif est donc de déterminer et de régler les paramètres de calculs (coefficient de rugosité des sols…) afin de retrouver les cotes des informations acquises sur les trois crues passées. Notons également que les coefficients retenus sont identiques en tous points pour la simulation de chacune des trois crues et donc que, au final, le modèle est considéré comme représentatif pour des simulations de crues allant d'un événement de l'ordre de décennal (2008) à des événements plus que centennaux (crues de 1944 sur l'Isle et l'Auvézère et 1993 sur la Loue). A noter que le réglage effectué pour la crue de 1944 est fait avec la représentativité des aménagements actuels mais que ce réglage est correct car aucune modification significative de l'occupation des sols ou du lit de la rivière n'est intervenue depuis 1944 dans le secteur d'étude.

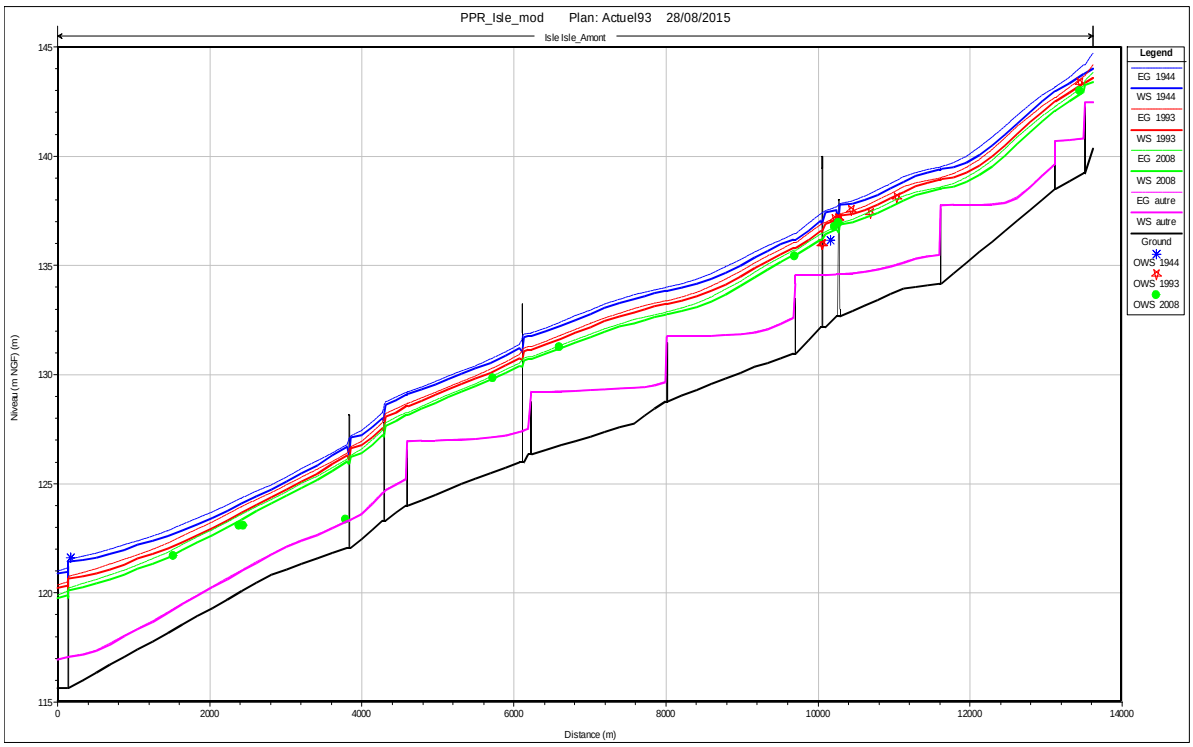
Les figures suivantes présentent les lignes d'eau de calage obtenues au final par réglage des coefficients de rugosité en lit mineur et majeur et pour les trois crues ; en effet, la répartition et la consistance des laisses de crues montre que la validité du calage sur tout le linéaire est obtenue parfois en comparant la ligne d'eau aux informations de 1944 mais, à d'autres endroits ou les informations sont absentes pour cette crue, en comparant les lignes d'eau avec les informations de 1993 ou de 2008.

La prise en compte de ces trois crues de façon simultanées avec un même modèle amène donc une précision accrue du modèle sur l'ensemble du linéaire et une critique de certaines informations dans un contexte d'ensemble de connaissance des niveaux dans ces 3 vallées.

Sur ces figures sont donc portées les lignes d'eau en lit mineur (trait plein) et en lit majeur (récupération de l'énergie cinétique – trait pointillé) pour les trois crues simulées mais également les laisses de crues répertoriées et reportées sur le profil au droit du lit mineur avec une couleur correspondante aux trois crues (en bleu, laisses et lignes pour la crue de 1944, en rouge même éléments pour 1993 et en vert pour la crue de 2008).



Profil en long – Calage du modèle sur la partie Isle aval - Crues de 1944, 1993 et 2008



Profil en long – Calage du modèle sur la partie Isle amont - Crues de 1944, 1993 et 2008

Remarques sur le calage :

L'appréciation de la bonne représentativité des conditions d'écoulement et des niveaux observés par le modèle pour ces événements s'effectue par comparaison des résultats obtenus avec les informations disponibles et recueillies.

Toutefois, il faut prendre en compte le fait que ces informations relevées au cours de cette étude sont définies par un degré de fiabilité de l'information.

La fiabilité des informations pour une même crue peut donc varier (laisses « bonnes », « incertaines »), ce qui peut expliquer une partie des différences observées entre la ligne d'eau et l'information.

Compte tenu des remarques ci-dessus et par examen des profils en long montre que le modèle est correctement calé sur le linéaire d'étude.

Modélisation de l'événement de référence

Le modèle ainsi mis en œuvre et calé avec un état actuel de l'occupation des sols, a donc permis de représenter la ligne d'eau obtenue avec le débit de la crue de 1944 sur l'Isle et l'Auvézère et de la crue de 1993 sur la Loue ; ces crues présentant une période de retour supérieure à 100 ans, ce sont donc également les crues à retenir comme crue de référence sur ces rivières dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention du Risque Inondation.

D'un point de vue réglementaire, **la crue de référence d'un Plan de Prévention du Risque Inondation doit être la plus forte crue connue si celle-ci a une période de retour au moins centennale.**

Si la plus haute crue historique connue a une période de retour inférieure à centennale, alors c'est la crue d'occurrence centennale qui sera retenue comme crue de référence.

Dans la zone d'étude, la ligne d'eau de référence du PPR sera donc la ligne d'eau simulée pour la crue de 1944 sur la totalité des trois tronçons de l'Isle ainsi que pour toute l'Auvézère et pour l'aval de la Loue (200 à 300 m en amont de la confluence) ; pour le reste de la Loue, la crue de référence est la crue de 1993 qui a dépassée celle de 1944 sur le secteur.

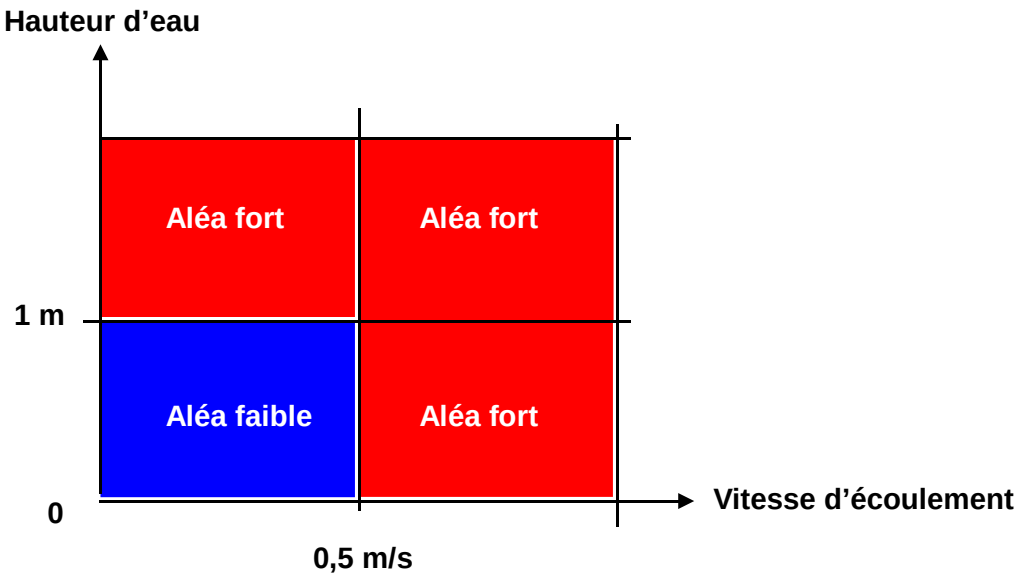
DÉTERMINATION DE L'ALÉA INONDATION

À partir du profil en long de la crue de référence retenue (crue centennale calculée avec le modèle de transfert), et par superposition avec les éléments topographiques disponibles et répertoriés pour cette prestation (levé LIDAR essentiellement), ont été élaborées, pour l'ensemble du secteur ou par commune :

- la carte des hauteurs d'eau maximales différenciant notamment les zones ayant plus ou moins de 1 m d'eau pour cette crue de référence,

- la carte des vitesses d'écoulement différenciant les secteurs où les vitesses des courants sont nulles, inférieures à 0,20 m/s, à 0,50 m/s et supérieures à cette dernière valeur,

- la carte de l'aléa inondation où il a été retenu de cartographier :
  - **un aléa faible** où les hauteurs d'eau maximales sont inférieures à 1 m et les vitesses de courant inférieures à 0,5 m/s,
  - **un aléa fort** où les hauteurs d'eau maximales sont supérieures à 1 m ou les vitesses de courant supérieures à 0,5 m/s.



Grille de croisement hauteurs / vitesses

v - ANALYSE DES ENJEUX

MÉTHODOLOGIE

Une des préoccupations essentielles dans l'élaboration du projet de PPR consiste à apprécier les enjeux, c'est-à-dire les modes d'occupation et d'utilisation du territoire dans la zone à risques.

Cette démarche a pour objectifs :

a) L'identification d'un point de vue qualitatif des enjeux existants et futurs,

b) L'orientation des prescriptions réglementaires et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.

Le recueil des données nécessaires à la détermination des enjeux a été obtenu par :

- visite sur le terrain,
- enquête auprès des élus et des services techniques des communes concernées, portant sur les éléments suivants situés en zone inondable :

  - l'identification de la nature et de l'occupation du sol,

  - l'analyse du contexte humain et économique,

  - l'analyse des équipements publics et des voies de desserte et de communication.

Les enjeux humains et socio-économiques des crues sont analysés à l'intérieur de l'enveloppe maximale des secteurs potentiellement inondés.

La prise en compte des enjeux amène à différencier dans la zone d'étude :

- les secteurs urbains, vulnérables en raison des enjeux humains et économiques qu'ils représentent ; il s'agit d'enjeux majeurs,
- les autres espaces qui eux contribuent à l'expansion des crues par l'importance de leur étendue et leur intérêt environnemental ; il s'agit des espaces agricoles, des plans d'eau et cours d'eau et des espaces boisés.

L'analyse des enjeux est présentée sous forme de fiches de synthèse des enjeux relatifs à chaque commune et l'ensemble est regroupé par une analyse à l'échelle du secteur.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ENJEUX

Cette notice a été établie suite aux rencontres avec les communes concernées.

HABITAT

Le nombre de personnes vivant en zone inondable est d'environ 930 (sur une population totale de 7 678 habitants, soit 12, 1%), qui se décompose comme suit :

Corgnac / Isle: 120 personnes (sur une population totale de 816, soit 14,7 %)

St Jory Lasbloux: 20 personnes (sur une population totale de 255, soit 7,8 %),

Coulaures: 150 personnes (sur une population totale de 854, soit 17,6 %)

Mayac: 30 personnes (sur une population totale de 315, soit 9,5 %)

Savignac: 160 personnes (sur une population totale de 1 004, soit 15,9 %)

St Vincent / Isle: 25 personnes (sur une population totale de 286, soit 8,7 %)

Sarliac / Isle : 180 personnes (sur une population totale de 1 084, soit 16,6 %)

Antonne: 90 personnes (sur une population totale de 1 247, soit 7,2 %)

Escoire: 45 personnes (sur une population totale de 452, soit 10 %)

Cubjac: 75 personnes (sur une population totale de 736, soit 10,2 %)

Le Change: 35 personnes (sur une population totale de 629, soit 5,6 %)

Bassillac: 30 personnes (sur une population totale de 1 795, soit 1,7 %)

ACTIVITES

175 personnes dans la zone d'étude peuvent avoir leur emploi perturbé par une inondation telle que celle prise en compte pour l'élaboration de ce document.

Toutes les communes ont des emplois touchés par la crue de référence hormis la commune d'Escoire.

Les communes qui ont plus de 5 emplois risquant des perturbations sont Corgnac (40 emplois), Savignac (25 emplois), Sarliac (50 emplois), Antonne et Trigonnant (30 emplois) et Cubjac (15 emplois).

Parmi les principales activités économiques touchées, citons: 1 restaurant, 1 centre médical et une pharmacie, 1 magasin, 1 garage automobile à Corgnac-sur-l'Isle, 1 artisan à St-Jory Lasbloux, 1 horticulteur à Coulaures, 1 maraîcher à Mayac, 1 maçon et 1 maison de retraite (actuellement fermée) à Savignac et 1 gîte à St-Vincent.

Des commerces de proximité: 1 restaurant à Sarliac, 1 hôtel/restaurant à Antonne et 2 commerces de proximité et une pharmacie à Cubjac.

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P.)

Des établissements recevant du public (ERP) sont situés en zone inondable tout au long de la vallée. Parmi les plus importants (et hors restaurants et stades), se trouvent:

- les campings de Corgnac (8 emplacements), Antonne (2 campings de 355 et 50 emplacements, Cubjac (50 emplacements) et Le Change (2 campings de 50 et 12 emplacements)
- les mairies de Corgnac, St-Vincent, Sarliac et Cubjac.
- les salles des fêtes de Corgnac, Savignac, St-Vincent et Sarliac,
- les écoles de Corgnac (avec cantine- 62 élèves), Sarliac,
- le Centre de loisirs de Savignac (Château St-Privat-100 enfants),
- l'institut Médico-éducatif de Antonne (60 enfants).

TOURISME

En plus des principaux campings déjà cités, sont recensés les équipements de tourisme ou de loisirs suivants: des stades avec vestiaires ou/et club-house à Corgnac, Coulaures, Cubjac et Le Change, des aires de jeux à Mayac, une promenade et une plage à Savignac, un chemin de randonnée et une halte nautique à St Vincent, une aire de pique-nique et de camping-cars à Sarliac et des tennis à Cubjac.

EQUIPEMENTS PUBLICS

Les principaux équipements publics touchés par les inondations sont: les stations d'épuration de Coulaures, Mayac, Savignac, Sarliac, Antonne et Cubjac, des postes de relevage eaux usées sur Sarliac et Antonne, des stations de pompage à Escoire et à Le Change.

PROJETS

Des projets à court terme ont été présentés par certaines municipalités.

La liste présentée ne préjuge pas de l'autorisation et de la réalisation future de ces projets au regard des principes et des objectifs réglementaires fixés dans le présent document.

- Corgnac-sur-l'Isle: projet de réalisation d'un centre de plongée pour professionnels à l'ancienne carrière de Thiviers, projet de réalisation d'un sentier touristique et pédagogique entre le stade et l'ancienne carrière (en grande partie hors d'eau),

- Coulaures: projet de mise en œuvre d'un skate-park autour du stade, de parking, projet pour poursuivre l'éveil du bourg (à définir),

- Mayac: projet de réalisation d'une halte nautique,

- Savignac-les-Eglises: réhabilitation des bâtiments du centre de loisirs du Château St Privat pour intégrer l'association d'aide à domicile, projet de développement du site autour de la salle des fêtes (halle culturelle, caravaning, locaux pour animation du site),

- Sarliac-sur-l'Isle: réalisation d'une maison médicale à l'étage sur la pharmacie, projet de réalisation d'un pôle multi-activités et de services multigénératlonnel,

- Antonne-et-Trigonnant: projet de réalisation d'une STEP (Laurière), réalisation d'une voie verte (comprenant 2 passerelles sur l'Isle), réhabilitation ou extension de la STEP et du poste de relevage, projet (non défini) de réhabilitation de l'institut médico-éducatif,

- Escoire : réalisation d'une voie verte (pas de tracé précis) avec passerelle,

- Cubjac : halte nautique (intercommunale),

- Le Change: extension du site pour gîtes et mobil-home, maisons individuelles (pas de permis en cours}, assainissement collectif entre le bourg et la Bertrande, réalisation d'une station de pompage et d'une STEP (hors d'eau en principe).

ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Ces espaces occupent une partie importante de la zone inondable; ils correspondent globalement à ce que l'on désigne comme champ d'expansion des crues.

Les espaces naturels sont, pour la plupart dans ce secteur, constitués de prairies et bosquets et de terres agricoles..

SYNTHÈSE DES ENJEUX EN ZONE INONDABLE PAR COMMUNE

COMMUNE DE CORGNAC-SUR-L'ISLE

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable: environ 120
Diffus	Moulin de Linard : 1personne La Vergne : 1 personne Chambon : 3-4 personnes
Regroupé	La Vergne : 12 personnes Ruisseau Eyzerac: 2 personnes Bourg : 41 personnes Camping (en face) : 2 personnes Rive gauche, long de la RD 76: 43 personnes Moulin de Vignes : 6 personnes HLM : environ 8 personnes
Activités économiques	Cabinet médical : 2 emplois Magasin d'électroménager : 4 emplois et dépôt Pharmacie : 3 emplois Garage (Renault) : 4-5 emplois Restaurant (La Belle Isle) : 2 emplois
Tourisme, sport et loisirs	Stade et vestiaire, Club de pétanque, terrain et local (communal) Camping municipal : pas d'emploi, 8 emplacements, 24 personnes maximum
Document urbanisme	Carte communale (Novembre 2011)
Équipements publics	Ecole et cantine : 8 emplois et 62 élèves Salles des fêtes, Club de pétanque Poste : 1 emploi Mairie : 1 emploi
Voies de communication	RD76, routes communales
Occupation du sol	Prés
Projets	Projet de centre de plongée (pour professionnels) à l'ancienne carrière de Thiviers et sentier touristique et pédagogique (hors d'eau) depuis le stade jusqu'à l'ancienne carrière.

COMMUNE DE SAINT-JORY LASBLOUX

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 20
Diffus	Moulin de Chambon : 4 personnes Taboury : 6 personnes Roncecy : 5 personnes Leymonie : 2 personnes
Regroupé	La Renaudie : 4 personnes
Activités économiques	Artisan charpentier : 4 emplois
Tourisme, sport et loisirs	
Document urbanisme	RNU, l'arrêté de Carte communale a été cassé par le TA
Équipements publics	
Voies de communication	RD 73, routes communales
Occupation du sol	Prairies, peupliers, quelques champs cultivés (céréales), réserve de chasse
Projets	

COMMUNE DE COULAURES

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 150
Diffus	Verdeney : 7 personnes Le Temple : 4 personnes
Regroupé	Bourg : environ 125 personnes Vetz : 10-12 personnes La Dénarie : 2 personnes
Activités économiques	Serres, horticulture : 4 emplois
Tourisme, sport et loisirs	Stade et vestiaires
Document urbanisme	Carte communale (révisée en 2009)
Équipements publics	Cimetière Presbytère transformé en appartements (appartenant à Horizon Habitat) Ateliers municipaux STEP
Voies de communication	RD73, RD 705, routes communales
Occupation du sol	Prairies, bois
Projets	Projet de skate park, autour du stade actuel Projet de parking et projet à définir à moyen terme, pour poursuivre l'éveil du bourg

COMMUNE DE MAYAC

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 30
Diffus	Les Vergnes : 3-4 personnes (résidence secondaire)
Regroupé	Les Réjoux : 25 personnes Le Dognon : pas d'habitations touchées, juste des anciennes granges transformées en garages
Activités économiques	Serres, maraîchage : 2 emplois
Tourisme, sport et loisirs	Aire de jeux
Document urbanisme	Carte communale ; PLUi en cours d'élaboration
Équipements publics	STEP
Voies de communication	RD4, route communale
Occupation du sol	Prairies, champs cultivés (maïs, tournesols)
Projets	Projet de halte nautique, aire de jeux

COMMUNE DE SAVIGNAC LES EGLISES

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 160
Diffus	Moulin de Pommier : 2 personnes
Regroupé	La Varenne : 12 personnes Ancienne filature : 3 personnes Bourg : environ 140 personnes
Activités économiques	Siège maçonnerie : < 10 emplois Maison de retraite (fermée récemment) Marqueterie : 2 emplois
Tourisme, sport et loisirs	Château St Privat : centre de loisirs pour enfants : environ 100 enfants et 20 emplois (propriété de l'intercommunalité) Promenade du gué (du pont à la chapelle), et plage
Document urbanisme	PLU révisé en Septembre 2010 (approuvé en 2008), PLUi en cours d'élaboration
Équipements publics	STEP Salle des fêtes, route d'accès, parking Mairie : 4 emplois Poste : 1 emploi
Voies de communication	RD68, RD 705, RD 4, routes communales
Occupation du sol	Prairies
Projets	Réhabilitation des bâtiments du centre de loisir pour y installer l'ASSAD (aide à domicile sur le canton) Autour de la salle des fêtes et de l'aire de jeux : projet de développement du site : projet de halle culturelle, caravaning, animation du site.

COMMUNE DE SAINT-VINCENT SUR L'ISLE

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 25 personnes
Diffus	La Morelie : 2 personnes Moulin de Faugeras: inoccupé Mairie : 3 personnes Pont de Faugeras : 4 + 1 personne + maison à vendre
Regroupé	La Bourrelie : 1 personne et résidence secondaire Bourg : 6 personnes Le long de la RD 705 : 7 personnes + maison à vendre
Activités économiques	Gîte
Tourisme, sport et loisirs	Chemin de randonnée, halte nautique
Document urbanisme	RNU (Carte communale annulée par le TA)
Équipements publics	Mairie : 1 emploi Salle des fêtes et centre de vacances (30 lits, occasionnel) Atelier municipal
Voies de communication	RD 705, route communale
Occupation du sol	Prés, cultures (maïs)
Projets	

COMMUNE DE SARLIAC SUR L'ISLE

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 180
Diffus	Stade : 3 personnes Grézignac : 15 personnes Le Buis : 4 personnes
Regroupé	En amont du pont : 4 personnes Bourg : 45-50 personnes Bourg Ouest : environ 70 personnes Lotissement de la Plaine : 16 personnes Rue du stade : 20 personnes
Activités économiques	Relais station service : 3 emplois Garage : 1 emploi Pharmacie : 4 emplois Boucherie : 3 emplois Boulangerie : 4 emplois Pizzeria : 2 emplois Boucherie: 2 emplois Supérette: 2 emplois Esthéticienne : 1 emploi Coiffeur: 4 emplois Restaurant: 6/7 emplois Magasin: 3 emplois
Tourisme, sport et loisirs	Stade ; Tennis ; Terrain de pétanque ; Aire de pique nique ; Aire de camping-cars
Document urbanisme	POS actualisé en 1995 (approuvé en 1987) ; PLUi en cours d'élaboration
Équipements publics	Ecole : 10 emplois et 120 élèves Mairie : 2 emplois et ateliers municipaux : 3 emplois Salle des fêtes , stade municipal STEP et poste de relevage Antenne DDT et atelier
Voies de communication	RN21, RD 705, routes communales
Occupation du sol	Prairies, culture (maïs)
Projets	Projet de maison médicale (étage de la pharmacie en cours) Projet de pôle multi-activités, de services et multigénérationnel

COMMUNE D'ANTONNE ET TRIGONNANT

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 90
Diffus	Laurière : 4-6 personnes Les Bories : 6-10 personnes
Regroupé	Les Gaunies : 10 personnes Le Chalard : 20-22 personnes Lotissement Eugène Leroy (RD6) : environ 30 personnes Aval de la RD6 : 15 personnes
Activités économiques	Hôtel-Restaurant : environ 10 emplois
Tourisme, sport et loisirs	Camping de Laurière : 35 emplacements, 1-2 emplois Camping RD6 : 50 emplacements et 2 emplois
Document urbanisme	PLUi en cours d'élaboration
Équipements publics	STEP et poste de relevage Institut médico-éducatif : 60 enfants et personnels
Voies de communication	RD6, routes communales
Occupation du sol	Prairies
Projets	Projet de STEP pour le Hameau de Laurière Projet de voie verte (avec 2 passerelles) Possibilité de réhabilitation ou extension de la STEP et du poste de relevage Possibilité de réhabilitation de l'institut médico-éducatif (pas de projet défini pour l'instant)

COMMUNE D'ESCOIRE

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 45
Diffus	
Regroupé	Lotissement du Pomme Redon : 6 personnes Le long de la RD6 : environ 40 personnes
Activités économiques	
Tourisme, sport et loisirs	
Document urbanisme	Carte communale en cours de révision
Équipements publics	Station de pompage
Voies de communication	RD6, routes communales
Occupation du sol	Prairies, terres agricoles (céréales, tabac)
Projets	Projet de voie verte (tracé à confirmer) avec passerelle

COMMUNE DE CUBJAC

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 75
Diffus	Monastère : aléatoire mais 4 personnes permanentes Le Château : 1 personne Ancien moulin : 2 personnes Moulin de Rozier 2 personnes
Regroupé	Monbayol : 25 personnes La Côte : 2 personnes Bourg : environ 41 personnes
Activités économiques	Boucherie : pas encore d'occupant Boulangerie : 1 emploi Pharmacie : 2 emplois
Tourisme, sport et loisirs	Stade, vestiaire et club house Camping et tennis, dont restaurant : 3 emplois, environ 50 emplacements
Document urbanisme	Carte communale révisée en 2008 (approuvée en 2004) PLUi en cours d'élaboration
Équipements publics	STEP Mairie : 9 emplois Ateliers municipaux
Voies de communication	RD 5E7, routes communales
Occupation du sol	Prairies, cultures (maïs)
Projets	Halte nautique (projet intercommunal)

COMMUNE DE LE CHANGE

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 35
Diffus	Moulin de Rozier : inoccupé Auberoche : 6 personnes Les Vergnes : 7 personnes Moulin de Laborde : 2 personnes Rouquette : inoccupé Ancien Moulin de Redrol : 2 ou 3 personnes
Regroupé	La Bertrande : 2 ou 3 personnes Moulin du Bourg (résidence secondaire) : 2-3 personnes Ribeyrole : 5 personnes et château inoccupé Laborde 7 personnes
Activités économiques	
Tourisme, sport et loisirs	Stade et vestiaire Camping d'Auberoche : 2 emplois, 50 emplacements, 4 gîtes Camping à la Ferme : 2 emplois, 12 emplacements
Document urbanisme	Carte communale (révisée en 2009)
Équipements publics	Station de pompage
Voies de communication	RD 5E7, routes communales
Occupation du sol	Terres agricoles (pâturages et céréales) Noyeraies
Projets	Extension du site pour les gîtes ou mobil-home Projets individuels de maison (non défini) Projet d'assainissement (du Bourg jusqu'à la Bertrande) Projet de station de pompage et de STEP (hors d'eau)

COMMUNE DE BASSILLAC

Nature	Principaux enjeux en zone inondable
Habitat	Nombre de personnes vivant en zone inondable : 30
Diffus	Boulogne: 30 personnes
Regroupé	
Activités économiques	Boulogne: ferme
Tourisme, sport et loisirs	
Document urbanisme	PLU approuvé le 25 septembre 2004, modifié le 7 septembre 2011
Équipements publics	
Voies de communication	RD 6, routes communales
Occupation du sol	Prairies, terres agricoles
Projets	Néant

VI - ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE ZONAGE ET D'UN REGLEMENT

Par croisement de la carte des enjeux et celle des aléas, il a été élaboré une carte du zonage avec un règlement associé. Ces deux documents constituent, avec le présent rapport, le corps principal du dossier de PPR, dont les principales dispositions sont rappelées ci-dessous.

Conformément aux dispositions de la loi du 22 juillet 1987, les actions de prévention du P.P.R. s'appliquent non seulement aux biens et activités, mais aussi à toute autre occupation et utilisation des sols, qu'elle soit directement exposée ou de nature à modifier ou à aggraver les risques.

Le P.P.R. peut réglementer, à titre préventif, toute occupation ou utilisation physique du sol, qu'elle soit soumise ou non à un régime d'autorisation ou de déclaration, assurée ou non, permanente ou non.

La finalité du PPR* inondation consiste notamment en la réduction globale de la vulnérabilité* des personnes, des biens et activités, actuels et futurs, en zone inondable. Mais il s'agit également d'éviter les effets induits: pollution, aggravation du risque* par les obstacles que constitueraient de nouvelles occupations du sol, coûts entraînés par la mise en œuvre des secours.

Les dispositions du P.P.R. prennent en compte les phénomènes physiques connus et leurs conséquences prévisibles sur les occupations du sol présentes et futures, pour la crue de référence qui, sur le secteur, présente une période de retour centennale (ou plus).

Les paramètres hauteur et vitesse de crue donnés par l'étude (cf. cartes) ont permis de déterminer le zonage du P.P.R :

- **<u>zone rouge</u> : zone dont le principe est l'inconstructibilité :**

Est classé en zone rouge tout territoire communal soumis au phénomène d'inondation :

→ quelles que soient la hauteur d'eau et la vitesse par rapport à la cote de référence en zone non urbanisée,

→ sous une hauteur d'eau par rapport à la cote de référence supérieure à un mètre et/ou une vitesse supérieure à 0,50 m/s dans les centres bourgs historiques et les parties actuellement urbanisées.

Cette mesure a pour objet la préservation du champ d'expansion de crue centennale indispensable pour éviter l'aggravation des risques, pour organiser la solidarité entre l'amont et l'aval du fleuve et pour préserver les fonctions écologiques des terrains périodiquement inondés.

- **<u>zone bleue</u>: zone où la poursuite de l'urbanisation est possible sous certaines conditions:**

→ Elle correspond aux secteurs géographiques des centres bourgs et des parties actuellement urbanisées sous une hauteur d'eau par rapport à la crue de référence inférieure à un mètre et des vitesses inférieures à 0,50 m/s.

Le développement n'est pas interdit, il est seulement réglementé afin de tenir compte du risque inondation.

- **<u>zone blanche</u>: pour laquelle aucun risque n'est connu et retenu à ce jour.**

LES MESURES DE PREVENTION

Elles revêtent un caractère obligatoire lors d'une réfection ou d'un remplacement (mesures réglementaires) ou un caractère de recommandations.

MESURES RÉGLEMENTAIRES

En zone rouge **:** le règlement traduit le principe de non occupation et de non utilisation du sol de cette zone compte tenu notamment du niveau élevé de l'aléa*.

Seul y sont admis un nombre limité d'opérations qui n'aurait pas pour effet:

- d'aggraver le phénomène,
- d'augmenter la vulnérabilité* actuelle ou future des biens et personnes et les risques* induits,
- d'entraver ou rendre plus difficiles et plus onéreuses les conditions de mise en œuvre des secours.

C'est pourquoi, outre certaines occupations agricoles limitées et répondant à certaines conditions, sont admis:

- l'entretien et la gestion normales de l'existant, la modernisation, réhabilitation, l'extension de l'existant avec une limite maximale fixée de l'emprise au sol suivant la typologie des biens concernés,
- les travaux de nature à réduire les conséquences des risques*,
- les activités de loisirs, avec des équipements.

Certaines occupations d'intérêt général (équipements publics d'infrastructures et les travaux qui leur sont liés, remblais...), pourront être autorisées sous réserve des résultats d'une étude hydraulique* menée par un bureau d'études spécialisé.

En zone bleue **:** le but est notamment de limiter l'encombrement du champ d'expansion des crues et d'éviter tout dommage pour les constructions futures en prenant les précautions spécifiées par les différentes mesures réglementaires. Elles relèvent de plusieurs niveaux (limitation de l'emprise au sol, mise hors d'eau et/ou limitation de l'endommagement*):

- la conception des bâtiments (fondations, matériaux de structure, planchers et structures, menuiseries, revêtements de sols et de murs, isolation thermique et phonique),
- les équipements liés aux bâtiments (citernes, dépôt ou stockage de produits ou de matériels sensibles à l'eau, équipements sensibles à l'eau, biens non sensibles à l'eau mais déplaçables).

Outre ces mesures, des interdictions ou des contraintes particulières concernent les établissements ou équipements sensibles et les activités de production, dépôt ou stockage de produits polluants ou dangereux:

- les établissements ou équipements sensibles, pouvant engendrer une aggravation des risques* par concentration de personnes, sont admis à condition d'être accessibles par une voie restant praticable en situation de crue centennale,
- les activités ou dépôts polluants ou dangereux pouvant induire un risque pour l'environnement font aussi l'objet de prescriptions.

Les biens existants font l'objet de mesures adaptées pour permettre leur maintien et leur utilisation tout en réduisant leur vulnérabilité et les facteurs aggravant qu'ils peuvent engendrer (pollution, objets flottants...).

MESURES OBLIGATOIRES SUR LES BIENS ET ACTIVITÉS EXISTANTS

Au-delà des prescriptions réglementaires définies dans chacune des zones, des mesures applicables aux biens et activités existants relatives à l'aménagement, l'utilisation ou l'exploitation des constructions, ouvrages, espaces mis en culture ou plantés sont prévues. Elles visent essentiellement :

- la sécurité des personnes,
- la limitation des dommages aux biens,
- le retour facilité et plus rapide à la normale.

Ces mesures doivent être mises en œuvre dans un délai maximum de 5 ans à compter de la date d'approbation du présent PPRI et leur coût ne peut dépasser 10 % de la valeur vénale ou estimée du bien à cette même date (art. 5 du décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995).

A cet égard, Il est rendu obligatoire pour :

- les établissements sensibles et très vulnérables,
- réseaux stratégiques,
- élevages agricoles,

d'élaborer un plan de sécurité inondation qui permette d'appréhender au mieux, par des mesures de réduction de la vulnérabilité, le risque inondation et de définir les dispositions à mettre en place pour assurer la sécurité des personnes et des biens durant la crise et lors du retour à une situation normale après la crue.

MESURES DE RECOMMANDATIONS

Outre les mesures prescrites et rendues obligatoires par le règlement du PPR*, certaines mesures complémentaires peuvent contribuer à réduire les dommages ou à faciliter les secours.

Toutefois, leur efficacité et l'opportunité économique de leur mise en œuvre restent étroitement liées à la nature et aux caractéristiques particulières des biens et activités concernées.

Pour ces raisons, elles n'ont pu être généralisées mais sont précisées d'une manière non limitative et à titre de recommandations, sachant que certaines d'entre elles relèvent de pratiques observées localement.

<u>Evacuation des personnes et des biens</u>

Il est recommandé:

- pour les constructions existantes, de prévoir la possibilité et l'organisation des moyens d'évacuation des personnes ainsi que des biens sensibles à l'eau et déplaçables (praticabilité des accès, dimensionnement suffisant des ouvertures au-dessus de la cote de référence, réservation d'un espace au-dessus de la cote de référence apte à recevoir les biens déplacés...),
- d'équiper d'une embarcation les constructions risquant d'être isolées en cas de crue.

Dispositions concernant les ouvertures

L'obturation des ouvertures par des panneaux étanches fixes ou amovibles, jusqu'à un minimum de 20 cm au-dessus de la cote de référence, peut s'avérer efficace si, par ailleurs, la structure (murs et planchers) de la construction est conçue de manière à résister aux infiltrations pour des périodes de submersion de longue durée.

La création de nouvelles ouvertures au-dessous de la cote de référence sera évitée.

Constructions enterrées et immergées

a) Pompes d'épuisement

Afin d'activer l'évacuation des eaux lors de la décrue dans les parties enterrées des constructions, ou bien en complément de la recommandation concernant l'obturation des ouvertures afin de pallier le cas échéant des infiltrations, les propriétés pourront être équipées d'une pompe d'épuisement maintenue en état de marche et apte à fonctionner en cas de crue.

Dans cette éventualité, il conviendrait d'une part, d'éviter les risques de dégradations des constructions susceptibles d'être occasionnés par les infiltrations d'eau et d'autre part, de s'assurer de la résistance des structures des constructions à la pression hydrostatique*.

b) Remplissage

Si la construction ou partie de construction risque de ne pas résister à la pression hydrostatique* extérieure, la stabilité peut être obtenue par la mise en eau de la partie immergée.

c) Citernes (ou autres récipients étanches)

Il est recommandé de maintenir un niveau de remplissage suffisant dans les citernes ou autres récipients en période de crues afin d'en assurer la stabilité.

Orientation des constructions et installations

Il est recommandé, aussi bien dans le cas de constructions ou installations isolées que dans celui d'opérations d'ensemble, de concevoir les projets en limitant les obstacles perpendiculaires au sens du courant afin de gêner le moins possible l'écoulement des eaux.

Matériaux de construction

Il est recommandé :

- de maintenir la bonne efficacité des protections anticorrosion sur les parties métalliques ainsi que du traitement des matériaux putrescibles, par un entretien adapté,
- de remplacer, les matériaux sensibles à l'eau par des matériaux hydrofuges* (structures, isolations, ouvertures), notamment lors d'une réfection.

Assainissement

Il est recommandé :

- de munir les raccordements au réseau collectif d'assainissement d'un système empêchant le retour des eaux usées,
- d'étanchéifier les raccordements au réseau collectif d'assainissement (regards et tuyaux).

Equipements sensibles à l'eau (appareils électriques, mécaniques, installations de chauffage...)

Il est recommandé :

- soit de les transférer au-dessus de la cote de référence,
- soit de les protéger par un dispositif étanche lesté ou arrimé, arasé à 20 cm au-dessus de la cote de référence et résistant aux effets de la crue centennale*.

Revêtements de sols et de murs, isolation thermique ou phonique

Il est recommandé d'exécuter ces travaux à l'aide de matériaux insensibles à l'eau pour les parties de constructions situées au-dessous de la cote de référence.

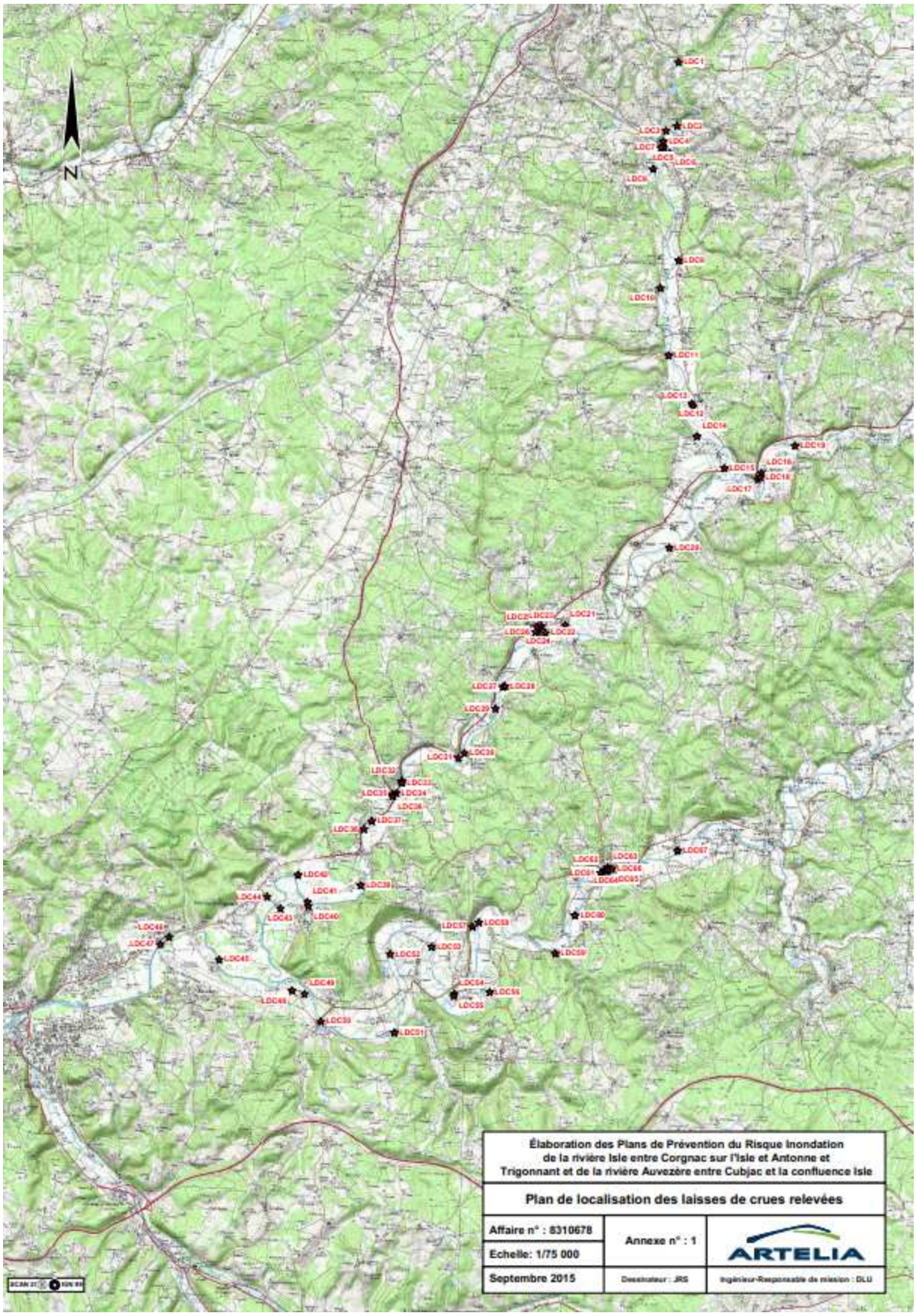
Plantations agricoles

En période de forte probabilité de crue (décembre à avril), il est recommandé d'éviter la persistance des cultures annuelles dont la hauteur au-dessus du sol dépasse 1 mètre (maïs notamment).

ANNEXE 1

Localisation des laisses de crues

Catalogue des laisses de crues


N
Élaboration des Plans de Prévention du Risque Inondation
de la rivière Isle entre Corgnac sur l'Isle et Antonne et
Trigonnant et de la rivière Auvezère entre Cubjac et la confluence Isle
Plan de localisation des laisses de crues relevées
Affaire n° : 8310678
Annexe n° : 1
Echelle: 1/75 000
Septembre 2015
ARTELIA

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC1	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Nantheuil	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	12/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	Moulin les Mauroux	
Source de l'information :	Témoignage, Mme Lejay	
Description :	Dans la partie basse du moulin 1993 : 1.10m, traces d'eau : **143.37m NGF** 2007 : 0.70m : **142.97m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC2	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Corgnac sur l'Isle	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	12/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1-2	
Situation :	Stade de football	
Source de l'information :	Adjointe au maire	
Description :	1993 : recouvrait la main courante du stade : **138.11m NGF (valeur minimum)**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC3	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Corgnac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	12/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Route de La Vergne
Source de l'information :	M. Moulinier
Description :	1993 : 1cm sur la route devant sa maison : **137.39m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

FICHE DES PLUS HAUTES EAUX
Fiche n° LDC4

ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Corgnac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	12/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1 - 2



Situation :	Route de Salon
Source de l'information :	M. Faye
Description :	1993 : ~35cm sur seuil de la maison : **137.13m NGF** 1944(?) : trace sur la grange : **137.52mNGF**
Photo/ Localisation	 

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC5	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Corgnac sur l'Isle	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	12/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	Pont de Corgnac sur l'Isle, en amont rive gauche	
Source de l'information :	1ère adjointe	
Description :	1993 : marque (flèche) sur le pont : **137.14mNGF** 2007 : sur la 3ème ou 4ème marche de l'escalier : **136.76m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC6	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Corgnac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	12/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Garage Denis
Source de l'information :	M. Denis
Description :	1993 : 20cm au seuil du bureau du garage : **136.70m NGF** 2008 : 60 cm au seuil du bureau du garage : **137.10m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC7	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Corgnac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	12/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Garage de la pharmacie, en aval du pont
Source de l'information :	M. Alessandri
Description :	1944 : marque sur le pigeonnier, au fond du jardin, en bord d'Isle : **137.16m NGF** 1993 : à l'insertion de la pierre en dessous : **136.96m NGF** 2008 : au droit du mur, dans la rue allant de l'Isle à la pharmacie : **136.74m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC8	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Corgnac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	12/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Maison du Moulin de Vignes
Source de l'information :	Mme. Condaminas
Description :	2008 : 35 cm au seuil de la maison : **135.41m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC9	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	St Jory Las Bloux
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	12/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Moulin de la Renaudie
Source de l'information :	Mme. Bureau
Description :	2007/2008 : jusqu'à la dernière marche : **131.23m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC10**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	St Jory Las Bloux	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	12/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1 - 2	
Situation :	Moulin de Roncecy	
Source de l'information :	M. Guillou	
Description :	2008 : eau à fleur de la terrasse à l'arrière de la maison : **129.83m NGF**	
Photo/ Localisation		

**: 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC11	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	St Jory Las Bloux
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	12/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Château de la Glane
Source de l'information :	Mme. Ritlewski
Description :	2008 : eau sur les graviers devant le porche d'entrée du château (par la Glane) : **126.37m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC12	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Coulaures	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	18/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	Le long de la RD.73, au lieu dit Verdeney	
Source de l'information :	Mme. Chausse	
Description :	2008 : au pied des plantations : **123.07m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

FICHE DES PLUS HAUTES EAUX
Fiche n° LDC13

ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Coulaures
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	18/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1 - 2



Situation :	Le long de la RD.73, au lieu dit Verdeney
Source de l'information :	M. Sorbier
Description :	2008 : au ras de la maison, et dans le chemin : **123.08m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC14	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Coulaures
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	18/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Serres Tourenne-Chabrol
Source de l'information :	Traces
Description :	13/06/2007 : marque au fond de la serre, côté Isle : **121.09m NGF** 25/05/2008 : marque au fond de la serre : **121.60m NGF**
Photo/ Localisation	

**: 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC15**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Coulaures	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	18/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	2	
Situation :	Le long de la route de Vetz à la RD.705	
Source de l'information :	Témoignage	
Description :	1944 : l'eau arrivait à moitié du toit : **121.60 mNGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC16**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Coulaures	
Cours d'eau :	La Loue	
Date de l'enquête :	18/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	Château de Coulaures	
Source de l'information :	Traces	
Description :	1993 : trace sur la porte de la remise du moulin : **123.57m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC17	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Coulaures
Cours d'eau :	La Loue
Date de l'enquête :	18/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	3



Situation :	Cimetière
Source de l'information :	Marque
Description :	? : trace sur une pierre du mur du cimetière, face à la Loue : **123.30m NGF**
Photo/ Localisation	

**: 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC18	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Coulaures
Cours d'eau :	La Loue
Date de l'enquête :	18/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1 - 2



Situation :	Place de Delme
Source de l'information :	Mme Faure
Description :	1993 : 1ère pierre de la fenêtre : **123.02m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC19	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	St Pantaly d'Excideuil
Cours d'eau :	La Loue
Date de l'enquête :	18/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Gué de la Jaye
Source de l'information :	Mme. Bersat (témoignage de sa grand-mère)
Description :	1910 : haut du talus, près de la grange : **126.25m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC20	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Mayac
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	18/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Les Vergnes
Source de l'information :	Témoignage
Description :	1993 : 50-60 cm au seuil de la maison : **116.65m NGF**
Photo/ Localisation	

**: 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC21	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Savignac les Eglises
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	26/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Ancienne filature de St Privat
Source de l'information :	Marques
Description :	Série de traces sur le rideau du garage d'une dépendance de la filature (à côté de la maison d'habitation) : 1944 : **110.85m NGF** 1955 : **110.19m NGF** 1962 : **109.89m NGF** 1993 : **110.71m NGF** 1982 : **110.11 mNGF** 1978 : **109.86m NGF** 1904 : **110.56m NGF** 1998 : **110.03m NGF** 2008 : **110.37m NGF** 1974 : **109.95m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC22	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Savignac les Eglises
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	26/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Lieu dit Le Moulin
Source de l'information :	Mme Durand
Description :	1993 : trace de l'eau encore visible dans le garage : **110.32m NGF** 2008 : trace de l'eau encore visible dans le garage : **109.79m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC23**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Savignac les Eglises
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	26/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Maison de retraite Savignac Plaisance
Source de l'information :	Témoignage
Description :	1993 : l'eau arrivait au seuil de la maison de retraite : **110.46m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC24**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Savignac les Eglises	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	26/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	2	
Situation :	7, rue du Pont, chez Mme Laubuche	
Source de l'information :	Témoignage	
Description :	1993 : 3ème marche de l'escalier : **110.60m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC25	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Savignac les Eglises
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	3



Situation :	Rue de la Maréchalerie, en face de La Poste
Source de l'information :	Marque
Description :	1944 : trait sur le mur : **111.19m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC26**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Savignac les Eglises
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	26/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	3



Situation :	Maison en seconde ligne, derrière un atelier de menuiserie, rue du Pont
Source de l'information :	Marque
Description :	? : trace d'eau (?) sur tout le pourtour de la maison : **109.87m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC27**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	St Vincent sur l'Isle	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	26/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1 - 2	
Situation :	La Bourrelie	
Source de l'information :	Témoignage	
Description :	1993 : environ 20 cm au seuil : **108.48m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC28**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Savignac les Eglises	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	26/03/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	La Bourrelie	
Source de l'information :	Marques chez M. Suchareau	
Description :	Traces dans une ferme. : 1944 : **108.12mNGF** 1904 : **107.95m NGF** 1993 : **107.87m NGF** 1962 : **107.69m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC29	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Savignac les Eglises
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	26/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Moulin Garabaud
Source de l'information :	Marques chez M. Lafaye
Description :	Traces au moulin : 18 ?3 : **108.59m NGF** 1982 (?) : **107.95m NGF** 1993 : **107.72m NGF** 1926 (?) : **108.12m NGF**
Photo/ Localisation	

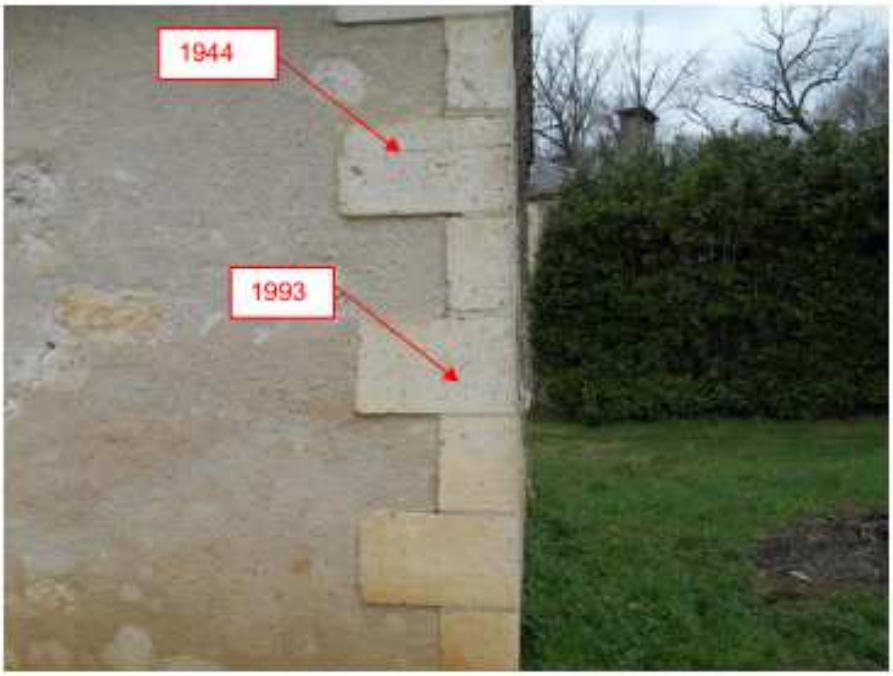
** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC30**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	St Vincent sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	26/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Moulin de St Vincent sur l'Isle
Source de l'information :	Marques
Description :	Sur la remise du moulin, à l'arrière du bâtiment 1993 : trace sur la pierre : **106.57m NGF** 1944 : trace sur la pierre : **107.20m NGF**
Photo/ Localisation	

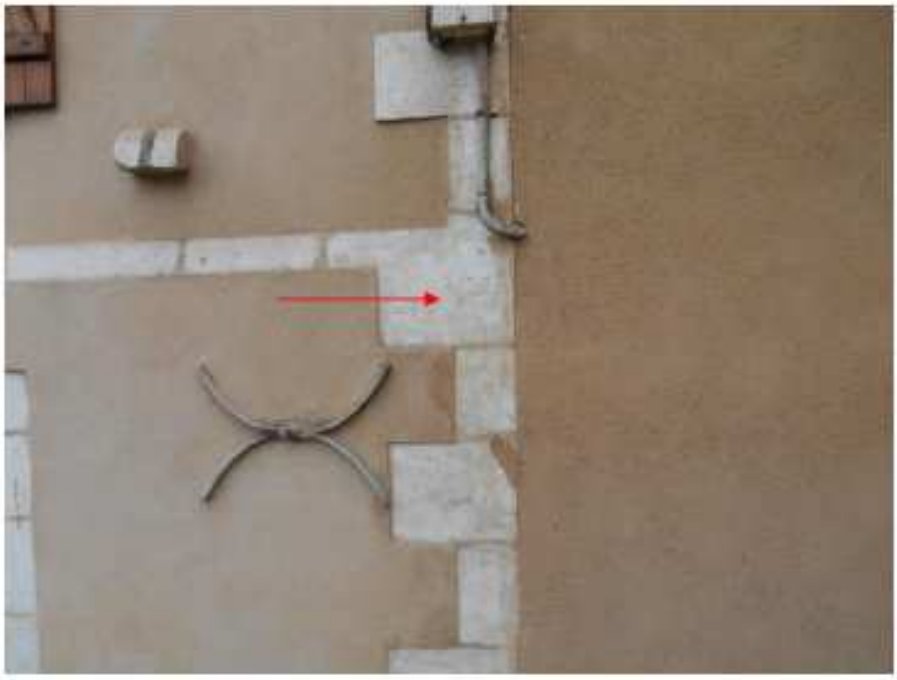
** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC31	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	St Vincent sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	26/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Pont de Faugéras, à l'amont, rive droite
Source de l'information :	Marque
Description :	1904 : trace sur une pierre de la maison : **106.17mNGF** 1993 : trace sur une pierre: **106.31mNGF** 1944 : trace sur pont : **106.54mNGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC32**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Sarliac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	33, Av. de l'Isle
Source de l'information :	Témoignage M. Delbigot
Description :	1944 : 55 cm au seuil de la maison : **104.00m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC33**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Sarliac sur l'Isle	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	02/04/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	10, Av. de l'Isle	
Source de l'information :	Témoignage M. Marrot	
Description :	2007 : 10 cm au seuil de la maison : **103.21m NGF** 1993 : 40 cm au seuil de la maison : **103.51m NGF** 1944 : ~1 m au seuil de la maison (passait par la fenêtre) : **104.00m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC34**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Sarliac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	1, Av. de l'Isle
Source de l'information :	Trace
Description :	1944 : sur l'entrée de l'école : **103.81m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC35**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Sarliac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	26/03/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Garage Breton, au rond point, sur la N21
Source de l'information :	Témoignage au garage Breton
Description :	1993 : marque d'eau dans le garage : **103.38m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC36	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Sarliac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	10, Lotissement de la Plaine
Source de l'information :	Marques chez M. Delbigot
Description :	1993 : trace dans le garage (1.10m à reporter au seuil du garage) : **103.37m NGF** 1944 : trace dans le garage (1. 60m à reporter au seuil du garage) : **103.87m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC37**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Sarliac sur l'Isle	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	02/04/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	Le long de la RN 21, « A la truffe du Périgord »	
Source de l'information :	Marque	
Description :	1993 : trace sur une armoire à l'intérieur du magasin (~70 cm au seuil du magasin) : **102.42m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC38	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Sarliac sur l'Isle
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Le long de la RN 21, au lieu dit La Dulgarie
Source de l'information :	Marque
Description :	1993 ? : trace d'eau sur le mur d'une remise en contrebas de la RN21 : **101.50m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC39	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Antonne et Trigonant
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Les Gaunies
Source de l'information :	Témoignage M. Ramsbottom
Description :	1993 : 1cm au seuil de la maison : **100.16m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC40**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Escoire	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	02/04/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	3	
Situation :	Chemin de l'Abreuvoir	
Source de l'information :	Témoignage employé municipal	
Description :	1944 : sur la route, au droit de la haie : **101.39m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC41	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Escoire
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Chemin de l'Abreuvoir
Source de l'information :	Témoignage
Description :	1993 : sur le haut du talus, entre le cabanon et le piquet : **98.89m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC42	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Antonne et Trigonant
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Château des Bories, les Granges
Source de l'information :	Témoignage M. Pietrzykowski
Description :	1993 : sur le dessus de la 1ère marche : **98.22m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC43**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Escoire
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	34, rue des Gabares
Source de l'information :	Mme Cardoso
Description :	1993 : ~50-60cm au seuil : **96.81m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC44**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Antonne et Trigonant
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Sur la D6, au n°5
Source de l'information :	Mme Chariere
Description :	1993 : au niveau de la terrasse : **97.06m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC45	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Antonne et Trigonant
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Hôtel de l'Ecluse
Source de l'information :	M. Pierruneck
Description :	PHEC (récente): sur la 5ème marche : **92.86m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC46**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Trélissac
Cours d'eau :	L'Isle
Date de l'enquête :	08/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Moulin de Charrieras
Source de l'information :	Marques
Description :	07.01.1982 : trace dans le moulin : **91.84m NGF** 10.93 : trace dans le moulin : **91.79m NGF** Trace d'eau à la fenêtre du moulin (face amont) : **92.51mNGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC47**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Trélissac	
Cours d'eau :	L'Isle	
Date de l'enquête :	08/04/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	Pont de Charrieras	
Source de l'information :	Marques	
Description :	A l'aval du pont, rive droite : 1910 : trace sur le pont : **92.73mNGF** 08.12.1944 : trace sur le pont : **92.30m NGF** ? : **91.68m NGF** ? : **91.36m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC48	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Bassillac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	02/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Lieu-dit Boulogne
Source de l'information :	Mme Louprou
Description :	1993 ? : au bas de la dalle de la terrasse : **95.10m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC49**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Bassillac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	08/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Lieu dit Boulogne, ferme
Source de l'information :	M. Labrousse
Description :	1944 : au pied du seuil de la maison : **95.90m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC50	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Eyliac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	08/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Lieu-dit la Roquette, en amont du pont
Source de l'information :	M. Marty
Description :	1944 : au pied du puits : **997.55mNGF** Marque au coin de la maison : **96.70m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC51**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Le Change
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	08/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Moulin Laborde
Source de l'information :	Propriétaire
Description :	24/01/2009 : **97.52m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC52	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Le Change	
Cours d'eau :	L'Auvézère	
Date de l'enquête :	08/04/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	Lieu-dit Les Vergnes, Camping « A la ferme »	
Source de l'information :	Marque	
Description :	1944 : trace à l'angle de la maison : **101.13m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC53**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Le Change
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Lieu dit Ribeyrole
Source de l'information :	Témoignage
Description :	1944 : environ au pied de la terrasse de la maison d'habitation : **104.92m NGF** 1993 : venait lécher l'arrière de la maison : **104.78m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC54**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Le Change
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	08/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Eglise de Le Change
Source de l'information :	Témoignage
Description :	1910 : au pied de l'église : **105.57m NGF** 1944 : sur la terrasse de l'ancien bar : **105.07m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC55**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Le Change
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	08/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	3



Situation :	Rue en rive droite, en amont du pont
Source de l'information :	Marque
Description :	? : trace à l'angle de la maison : **105.73m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC56**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Le Change	
Cours d'eau :	L'Auvézère	
Date de l'enquête :	08/04/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	Lieu dit Redrol	
Source de l'information :	M. Beaupuy	
Description :	1944 : sur la route, au droit du piquet en bois : **108.10m NGF**	
Photo/ Localisation		

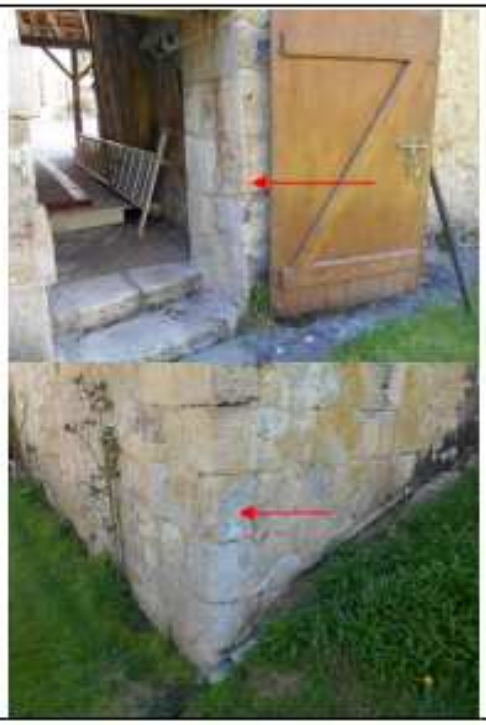
** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC57**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Le Change
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	08/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1

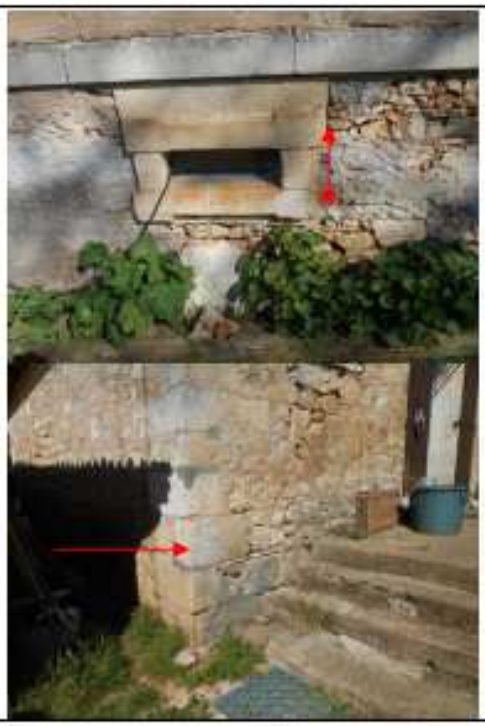


Situation :	Auberoche, ancien moulin
Source de l'information :	Mme Lavaud, M. Plnaud
Description :	1963 : trace à l'angle de la porte (maison la plus à l'aval) : **108.37m NGF** 1993 : trace à l'angle du mur (maison le plus en amont) : **108.41m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC58**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Le Change	
Cours d'eau :	L'Auvézère	
Date de l'enquête :	08/04/2015	
Dressé par :	JRS	
Fiabilité du repère * :	1	
Situation :	Camping d'Auberoche, en rive gauche	
Source de l'information :	M. Caucheteur, marques	
Description :	Sur une fenêtre soupirail : 1876 : trace: **109.80m NGF** 1913 : trace: **109.68m NGF** 1904 ? : trace : **109.89m NGF** 1944 : trace sur la maison d'habitation au niveau du haut des marches : **110.10m NGF**	
Photo/ Localisation		

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC59**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Cubjac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Le Moulin de Rozier, maison en bord de route
Source de l'information :	Marques
Description :	1913 : trace sur la remise : **112.27m NGF** 1944 : traces sur la remise et la maison : **112.12m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC60**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Cubjac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Moulin de la Sudrie
Source de l'information :	M. Masset, marques
Description :	Dans la partie basse de la maison d'habitation, traces de : 1913 : **113.22m NGF** 1850 : **112.71m NGF** 1876 : **112.95m NGF** 1944 : **112.91m NGF** 1874 : **112.84m NGF** 1993 : **112.41m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC61**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Cubjac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Ateliers municipaux
Source de l'information :	Employé municipal
Description :	1993 : venait lécher le seuil des ateliers : **113.34m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC62	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Cubjac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Moulin de Cubjac
Source de l'information :	Mme Rebeyrolle
Description :	2003 ? : trace de l'eau sur la porte d'entrée : **113.22m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC63**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Cubjac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Eglise de Cubjac
Source de l'information :	Marque
Description :	1944 : trace sur le pilier de l'église : **114.55m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC64**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Cubjac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1



Situation :	Pont de Cubjac, rive droite, parapet amont
Source de l'information :	Marque
Description :	1944 : trace sur la pierre de couronnement : **114.37m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC65	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Cubjac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Rue de la Quincaillerie
Source de l'information :	Marque
Description :	? : trace sur le pilier d'un mur : **114.58m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX Fiche n° LDC66	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Cubjac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	2



Situation :	Rue après la Poste
Source de l'information :	Marque
Description :	? : trace à la porte d'entrée d'une remise : **114.61m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

	FICHE DES PLUS HAUTES EAUX **Fiche n° LDC67**	ARTELIA

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isle et de l'Auvézère

Commune :	Cubjac
Cours d'eau :	L'Auvézère
Date de l'enquête :	14/04/2015
Dressé par :	JRS
Fiabilité du repère * :	1

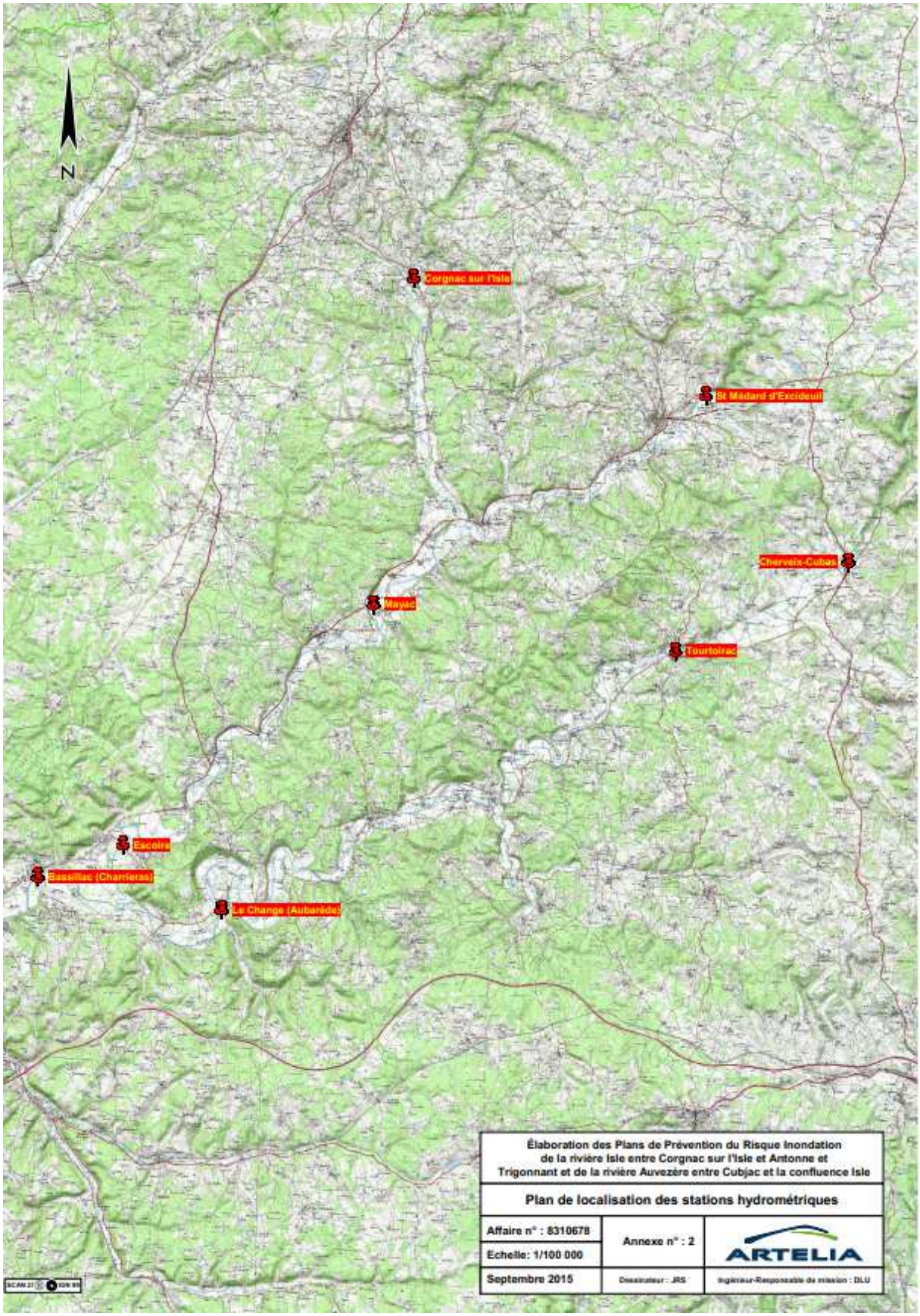


Situation :	Monbayol
Source de l'information :	Marque chez M. Coulon
Description :	? : trace à l'angle de la maison, face arrière : **116.05m NGF** 1913 : trace à l'angle de la maison, face arrière : **115.89m NGF** 1944 : trace à l'angle de la maison, face arrière : **115.78m NGF** 1993 : joint de la pierre à l'angle de la maison, face arrière : **115.31m NGF**
Photo/ Localisation	

** : 1 = bonne ; 2 = moyenne ; 3 = mauvaise*

ANNEXE 2

Localisation des stations hydrométriques
aux alentours du bassin versant de l'Isle, l'Auvézère et la Loue


N
Corgnac sur l'Isle
St Médard d'Excideuil
Chervaix-Cubas
Mayac
Tourtoirac
Escoire
Bassillac (Charrieras)
Le Change (Aubarède)
Élaboration des Plans de Prévention du Risque Inondation
de la rivière Isle entre Corgnac sur l'Isle et Antonne et
Trigonnant et de la rivière Auvezère entre Cubjac et la confluence Isle
Plan de localisation des stations hydrométriques
Affaire n° : 8310678
Annexe n° : 2
Echelle: 1/100 000
ARTELIA
Septembre 2015

GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES ET DES SIGLES

ALEA Evénement dépendant d'un hasard favorable ou non.

BASSIN VERSANT Territoire où tous les écoulements de surface aboutissent à un point donné d'un cours d'eau.

CATASTROPHE NATURELLE Caractérise la gravité de l'atteinte à des enjeux par un aléa* d'origine naturelle, gravité telle que la société s'en trouve déstabilisée. Voir le mot risque*.

CRUE Augmentation du débit d'un cours d'eau, dépassant plusieurs fois le débit moyen. Elle se traduit par une augmentation de la hauteur de l'eau.

CRUE HISTORIQUE Crue* remarquable connue. La connaissance de ces crues est fondamentale pour les calculs des crues théoriques et l'évaluation des risques.

DEBIT C'est la quantité d'eau en m^3 par seconde passant en un point donné d'un cours d'eau. L'unité de débit est le m^3/s.

COURBE DE NIVEAU Ligne théorique qui, sur une carte ou un plan, relie les points qui sont à une même altitude.

CRUE CENTENNALE Crue* dont le débit théorique a une probabilité d'une chance sur 100 d'être dépassé chaque année ou d'être dépassé 1 fois en 100 ans d'observation. Ceci n'est qu'une moyenne théorique qui n'exclut donc pas un intervalle beaucoup plus rapproché.

CRUE DECENNALE Crue* qui revient en moyenne tous les dix ans. Autrement dit, c'est le niveau de crue qui, chaque année, a une probabilité sur dix de se produire. Ceci n'est qu'une moyenne théorique qui n'exclue donc pas un intervalle beaucoup plus rapproché.

CRUE DE REFERENCE Evénement de crue* qui va servir de référence au PPR ; dans le cadre de cette procédure, il doit s'agir de la plus haute crue historique connue, et dans le cas où celle-ci serait plus faible qu'une crue de fréquence centennale, cette dernière.

ENDOMMAGEMENT Résultat de la mesure des dégâts après que l' aléa ait atteint les enjeux exposés.

ENJEUX Personnes, biens, activités, moyens, patrimoine, etc, susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel. Les enjeux s'apprécient aussi bien pour le présent que pour le futur. Les biens et les activités peuvent être évalués monétairement, les personnes exposées dénombrées, sans préjuger toutefois de leur capacité à résister à la manifestation du phénomène pour l'aléa retenu.

HYDRAULIQUE Science et technique qui traitent des lois régissant l'écoulement des liquides.

HYDROFUGE Qui préserve de l'humidité, qui s'oppose au passage de l'eau.

HYDROLOGIE Toute action, étude ou recherche qui se rapporte à l'eau, au cycle de l'eau et à leurs applications.

HYDROSTATIQUE Concerne les conditions d'équilibre des liquides et de la répartition des pressions qu'ils transmettent.

INONDATION C'est une submersion rapide ou lente d'une zone pouvant être habitée. Elle est le résultat du débordement des eaux lors d'une crue*.

LIT MAJEUR Territoire couvert par les inondations* et délimité par l'emprise maximum des crues*.

LIT MINEUR Dépression où le cours d'eau s'écoule habituellement.

N.G.F. Nivellement général de la France. Il sert de référence commune pour toutes les mesures de l'altitude.

OCCURRENCE Circonstance fortuite à l'origine d'un événement.

P.P.R. Plan de prévention des risques naturels prévisibles.

RIPISYLVE Ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau .

RISQUE Le risque est le résultat de la confrontation entre un aléa (par exemple une inondation) et un enjeu (par exemple des habitations). On distingue : les risques naturels, les risques technologiques, les risques de transports collectifs, les risques de la vie quotidienne, les risques liés aux conflits. Les risques majeurs sont caractérisés par leur faible fréquence et leur énorme gravité. Le résultat de l'occurrence* d'un tel risque est communément nommé une catastrophe.

RISQUE NATUREL Le risque provient d'agents naturels. On distingue: le risque avalanche, le risque cyclonique, le risque feux de forêts, le risque inondation*, le risque mouvement de terrain, le risque tempête, le risque sismique, le risque volcanique. La Dordogne est concernée par le risque inondation*, le risque feux de forêts, le risque mouvements de terrain (sous la forme de chute de blocs rocheux essentiellement).

RISQUE MAJEUR Risque lié à un aléa d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets prévisibles mettent en jeu un grand nombre de personnes, des dommages importants et dépassent les capacités de réaction des instances directement concernées.

VULNERABILITE Résultat de l'évaluation des conséquences d'un risque* prévisible. Par opposition, l'endommagement* est la mesure des conséquences effectives de l'aléa* sur les enjeux